

RAPPORT DU
PRÉSIDENT

2021

SOMMAIRE

› Edito	4
CCBPD : L'INSTITUTION	
› Projet de territoire	6
› Le territoire	7
› Les 32 communes de la CCBPD	8
› Gouvernance	10
› L'organisation des élus	11
› Le bureau	12
› Les conseillers communautaires	13
› Compétences de la CCBPD	14
› Pôles et commissions	17
› Structures associées	18
PÔLE ADMINISTRATION ET COOPÉRATION TERRITORIALE	
› CRTE	21
› Ressources humaines	22
› Finances	24
› Liste des marchés	29
PÔLE ACTIVITÉ ET MOBILITÉ	
› Développement économie	35
› Mobilité	38
PÔLE INFRASTRUCTURES DU TERRITOIRE	
› Voirie	41
› Bâtiments	46
› GEMAPI – RIVIÈRES	50
› Aquazergues	51
PÔLE JEUNESSE ET SERVICES	
› Petite Enfance	53
› Jeunesse	53
› Social	54
PÔLE ENVIRONNEMENT ET HABITAT	
› Agriculture	57
› Urbanisme	59
› Habitat	60
› Aires d'accueil des gens du voyage	61
› Collecte et traitement des déchets	62
› PCAET	64
PÔLE RAYONNEMENT DU TERRITOIRE	
› Tourisme	69
› Communication	70
› Rosé nuits d'été	70
› Médiathèques	70
› Géoparc	71
› Pays d'Art et d'Histoire du Beaujolais	72



édito

Chers habitants de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées,
Chers partenaires et amis de nos 32 communes,

C'est pour moi un plaisir autant qu'un honneur de vous proposer ce "Rapport du Président" relatif à l'année 2021. Vous retrouverez en le lisant l'ampleur des missions que la Communauté de Communes se doit d'assurer pour vous tous, et pour notre cadre de vie.

Vous constaterez le professionnalisme des agents de la Collectivité et l'engagement de vos élus, maires et/ou délégués pour réussir notre territoire et garantir la qualité du service public.



Daniel POMERET
Président
Maire de Anse

En 2021, plus que jamais, notre Communauté de Communes a été au service de ses habitants.

Confrontés à une crise sanitaire sans précédent, nous avons pu soutenir ensemble et sur tout notre territoire les acteurs les plus fragilisés de notre vie économique; nous avons pu ensemble offrir grâce à la mise en place du centre de vaccination des Pierres Dorées un accès facilité à nos habitants; nous avons réussi ensemble grâce au dévouement des agents de la Communauté à garantir les ouvertures des crèches, des Ram et des centres de loisirs.

Notre Communauté de Communes a montré combien, ensemble et unies, les Communes du Beaujolais des Pierres Dorées pouvaient répondre à ces besoins inédits.

Nous avons préparé les structures de notre Communauté à affronter les challenges d'aujourd'hui et de demain. Notre engagement volontariste dans le C.R.T.E. (Contrat de Relance et de Transition Écologique) le démontre. Nous avons également pris des décisions parallèlement pour renforcer les moyens humains d'action dans le cadre de nos politiques environnementales montrant ainsi l'attachement de notre Communauté au cadre de vie de ses habitants.

Nous savions que l'année 2022 serait encore une année exigeante, et nous nous y préparions.

Chaque pôle a travaillé et travaille chaque jour à la qualité des services quotidiens et à la construction de notre territoire de demain.

› Le Pôle Administration et Coopération Territoriale gère les budgets, les ressources humaines, et les évolutions en matière de mutualisation ou de partenariat entre communes

› Le Pôle Activité et Mobilité soutient l'activité économique, prépare de nouvelles implantations d'entreprises, aide à l'emploi des jeunes.

Depuis cette année, la compétence Mobilité -Transport, avec l'adhésion en 2022 au SYTRAL Mobilité, est un nouvel enjeu fort pour notre territoire de demain.

› Le Pôle Infrastructures du territoire, assume la responsabilité des voiries dans chaque Commune, et gère les nombreux investissements dans les bâtiments, anciens et nouveaux,

Certaines réalisations importantes se concrétiseront dans les mois et années à venir:

- Construction de deux structures de petite enfance à Anse et à Chazay d'Azergues,
- Début des travaux de l'Espace Pierres Folles,
- Bureaux de travail pour les services centraux de la Collectivité
- Restauration de l'immeuble d'activités de la Buissonnière dans le cadre de la transition Énergétique.

› Le Pôle Jeunesse et services, en gérant les 12 crèches du territoire, les Ram, les 11 centres de Loisirs et la Piscine Aquazergues, offre un service de qualité à toutes les familles.

› Le Pôle Environnement et Habitat a en charge la Transition énergétique, le plan climat air énergie, le plan local d'habitat, l'agriculture, la biodiversité, mais aussi la gestion de la collecte et du traitement des déchets ménagers.

En matière d'Urbanisme, la révision du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) qui va définir pour deux décennies les orientations de notre territoire Beaujolais, est l'un des grands dossiers à traiter dans l'année qui s'ouvre à nous.

› Le Pôle Rayonnement du territoire travaille à la qualité de notre cadre de vie avec une politique touristique forte, dont les projets de l'Espace Pierres Folles (Dans le cadre du Geopark Unesco) et du port du Bordelan.

Les Maires et les Élus du territoire coordonnent et animent ces pôles, et agissent efficacement, convaincus que nous avons une Communauté de destin à défendre.

Dans chacune de nos actions, nous n'oublions jamais que notre territoire Beaujolais Pierres Dorées est lieu de vie, d'activités, de loisirs et d'avenir auquel nous sommes profondément attachés.

2021 a été une année difficile avec la crise sanitaire, et 2022 a enchainé avec un conflit aux portes de l'Europe qui nous amène à une crise énergétique et un risque inflationniste inédits.

Plus que jamais, nous allons devoir faire preuve de solidarité, de force collective et d'enthousiasme humaniste pour nous conduire vers un avenir porteur d'espoir.

Nous en avons la volonté, et nous vous espérons à nos côtés car nous avons besoin de toutes les énergies.

Daniel POMERET



LE TERRITOIRE

PROJET DE TERRITOIRE

La Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, Pays d'Art et d'Histoire reconnu Unesco Global Géoparc, est un territoire caractérisé par ses paysages vallonnés, ses vignobles, ses vallées d'Azergues et de Saône, ses bois, ses zones urbanisées, dotées d'une architecture (Pierres Dorées) et d'un patrimoine bâti, une histoire avec des sites médiévaux à préserver et à valoriser.

Le territoire des Pierres Dorées, conscient de ses atouts, agit pour développer le tourisme, pour passer d'un tourisme d'étape à un tourisme de séjour :

- › Par la création du lieu d'interprétation de l'Unesco Global Géoparc à Saint Jean des Vignes.
- › Par l'accompagnement de projet œnologique de Morancé.
- › Par la création du port de tourisme fluvial à Anse sur la Saône.

Le territoire du Beaujolais des Pierres Dorées se veut un lieu de vie équilibré, où se côtoient au plus proche les uns des autres, des lieux d'habitat, des lieux d'activité, des lieux de services et des espaces naturels de qualité.

Le rôle de l'agriculture et de la viticulture dans la préservation des paysages et la vie locale est essentiel.

Sa transition vers une agriculture éco-responsable doit être accompagnée, la promotion de cette ressource économique doit être effective et les transmissions d'exploitations facilitées.

Ce territoire rural et urbain, à proximité de la Métropole Lyonnaise, est soumis à une forte pression foncière et une démographie en hausse, tout en réussissant à préserver la qualité de vie.

Cependant cette croissance rapide de la population nécessite

d'adapter sans cesse les services et les équipements publics (crèches, écoles, salles polyvalentes, etc...).

A partir d'une pyramide des âges équilibrée, l'objectif privilégié est d'offrir à chaque âge de la vie un accueil sur le territoire et un accompagnement de qualité à travers une politique concertée d'accès au logement et des actions dans le domaine social et du handicap.

En entrant résolument dans la transition écologique, et pour notamment diminuer les effets des mouvements pendulaires provoqués par la proximité des bassins d'emploi de la Métropole de Lyon au Sud et de l'Agglomération de Villefranche-sur-Saône au Nord, la Collectivité veut :

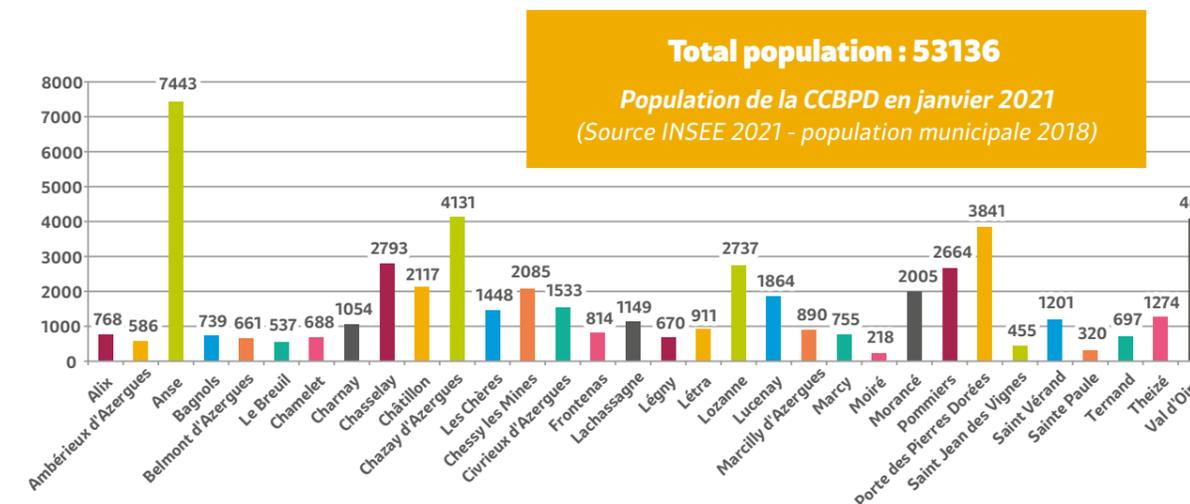
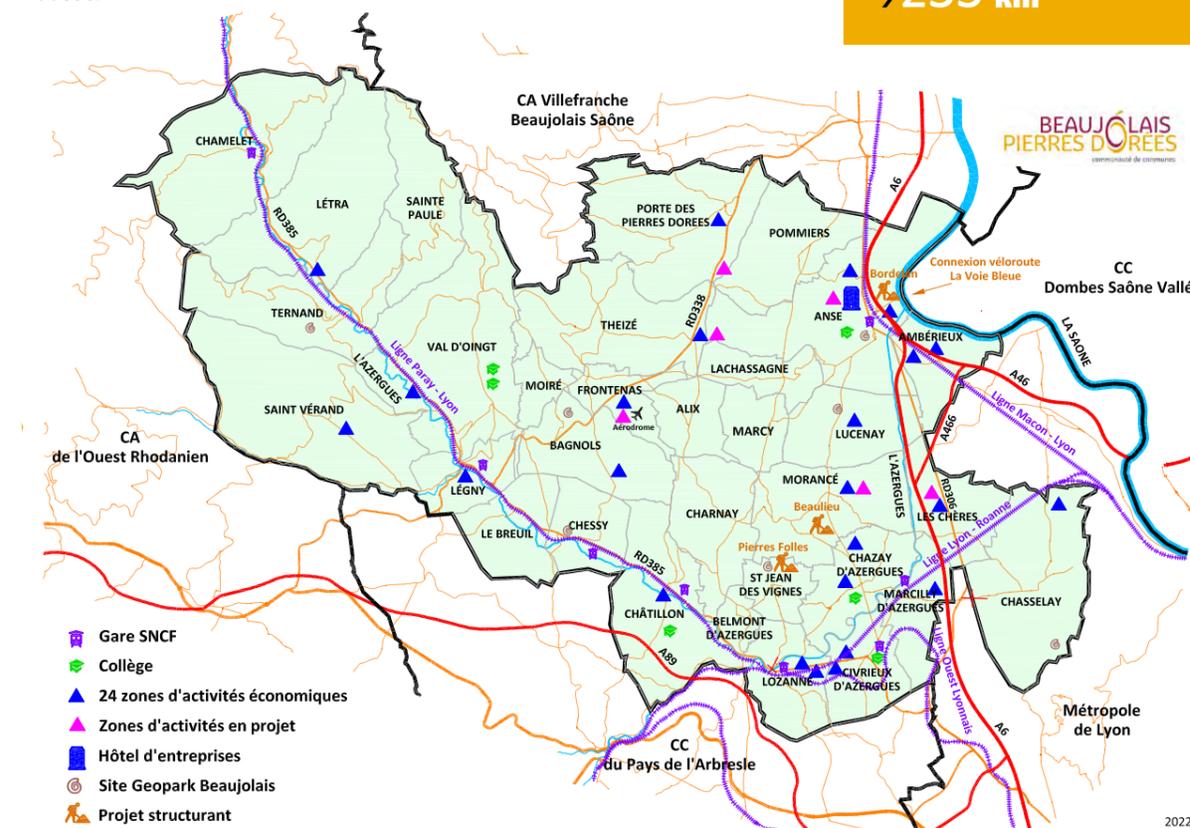
- › Favoriser le maintien et l'implantation d'emplois sur le territoire, en accompagnant les entreprises existantes et en libérant du foncier pour de nouvelles implantations.
- › Veiller à la continuité territoriale entre l'Est et l'Ouest du territoire.
- › Introduire une approche écologique et environnementale dans la vie quotidienne de nos villages.
- › Préserver les ressources en eau, la qualité de l'air, et se dégager progressivement de l'utilisation des énergies fossiles.

La Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées est un territoire caractérisé par ses paysages vallonnés, ses vignobles, ses vallées d'Azergues et de Saône, ses bois et ses zones urbanisées.

Ce territoire semi-rural et semi-urbain, à proximité de la Métropole Lyonnaise, est soumis à une forte pression foncière et une démographie en hausse.

EN RÉSUMÉ

- › 32 communes
- › 53136 habitants
- › 255 km²



LES 32 COMMUNES DE LA CCBPD



ALIX

Maire : Pascal LEBRUN
Adresse : 16 Place de la Mairie
69380 ALIX
Téléphone : 04 78 43 91 68
Fax : 04 78 47 96 02
E-mail : mairie@alix-village.fr
Site Web : <http://www.alix-village.fr>

AMBÉRIEUX D'AZERGUES

Maire : Nathalie FAYE
Adresse : 42 rue de la Mairie
69480 AMBÉRIEUX D'AZERGUES
Téléphone : 04 74 67 06 19
E-mail : secretariat@mairie-amberieux69.com
Site Web : <https://www.facebook.com/Mairie-Amb%C3%A9rieux-dAzergues-105863541164772/>

ANSE

Maire : Daniel POMERET
Adresse : Place du Général de Gaulle
69480 ANSE
Téléphone : 04 74 67 03 84
Fax : 04 74 67 15 72
E-mail : contact@mairie-anse.fr
Site Web : <http://www.mairie-anse.fr>

BAGNOLS

Maire : Jean-François FADY
Adresse : 90 Place de la Mairie
69620 BAGNOLS
Téléphone : 04 74 71 70 17
Fax : 04 74 71 85 23
E-mail : secretariat@bagnols.net
Site Web : <https://www.bagnols.net/>

BELMONT D'AZERGUES

Maire : Jean-Luc TRICOT
Adresse : 41 rue du Château
69380 BELMONT D'AZERGUES
Téléphone : 04 78 43 71 95
Fax : 04 78 43 19 61
E-mail : secretariat@belmontdazergues.com
Site Web : <http://www.belmontdazergues.com>

LE BREUIL

Maire : Charles DE RAMBUTEAU
Adresse : Le Bourg
69620 LE BREUIL
Téléphone : 04 74 71 77 92
E-mail : mairie@lebreuil69.fr
Site Web : <http://www.lebreuil69.fr>

CHAMELET

Maire : Alain CHAMBRU
Adresse : 10 Place de l'Église
69620 CHAMELET
Téléphone : 04 74 71 34 09
Fax : 04 74 71 38 04
E-mail : de_chamelet.mairie@numericable.com
Site Web : <https://chamelet.fr/>

CHARNAV

Maire : Laurent DUBUY
Adresse : 1 Place du Château
69380 CHARNAV
Téléphone : 04 78 43 90 69
Fax : 04 78 43 94 64
E-mail : mairie@charnav-en-beaujolais.fr
Site Web : <http://www.charnav-en-beaujolais.fr>

CHASSELAY

Maire : Jacques PARIOST
Adresse : 7 Le Promenoir - BP 22 -
69380 CHASSELAY
Téléphone : 04 78 47 62 43
Fax : 04 78 47 61 86
E-mail : mairie@chasselay.fr
Site Web : <http://www.chasselay.fr>

CHATILLON D'AZERGUES

Maire : Bernard MARCONNET
Adresse : 69 Place de la Mairie
69380 CHÂTILLON D'AZERGUES
Téléphone : 04 72 54 26 00
E-mail : mairie@chatillondazergues.fr
Site Web : <http://www.chatillondazergues.fr>

CHAZAY D'AZERGUES

Maire : Pascale BAY
Adresse : 3 rue de la Mairie
69380 CHAZAY D'AZERGUES
Téléphone : 04 72 54 72 54
Fax : 04 72 54 00 38
E-mail : chazay@mairiechazay.fr
Site Web : <http://www.chazaydazergues.fr>

LES CHERES

Maire : Alix ADAMO
Adresse : 1 Place du Soleil d'Or
69380 LES CHÈRES
Téléphone : 04 72 54 83 00
E-mail : mairie@lescheres.fr
Site Web : <http://www.mairie-lescheres.fr>

CHESSY LES MINES

Maire : Thierry PADILLA
Adresse : Place de la Mairie
69380 CHESSY LES MINES
Téléphone : 04 78 43 92 03
Fax : 04 72 54 40 27
E-mail : ag@chessy69.fr
Site Web : <http://www.chessy69.fr>

CIVRIEUX D'AZERGUES

Maire : Marie-Pierre TEYSSIER
Adresse : 200 rue de la Mairie
69380 CIVRIEUX D'AZERGUES
Téléphone : 04 78 43 04 17
Fax : 04 78 43 15 06
E-mail : mairie@civrieuxdazergues.fr
Site Web : <http://www.civrieuxdazergues.fr>

FRONTENAS

Maire : Thomas DUPERRIER
Adresse : 3 Rue du Lavoir
69620 FRONTENAS
Téléphone : 04 74 71 71 14
E-mail : mairie@frontenas.com
Site Web : <http://www.frontenas.com>

LACHASSAGNE

Maire : Jean-Paul HYVERNAT
Adresse : 75 Rue du Château
69480 LACHASSAGNE
Téléphone : 04 74 67 00 88
E-mail : mairie@lachassagne.fr
Site Web : <http://www.lachassagne.fr>

LEGNY

Mairie: Sylvie JOVILLARD
Adresse : 127 Route des Ponts-Tarrets -
Le Bourg - 69620 LÉGNY
Téléphone : 04 74 71 61 09
E-mail : bureau@legny.fr
Site Web : <http://www.legny.fr>

LETRA

Maire : Didier CHAVAND
Adresse : 628 Montée du Bourg
69620 LÉTRA
Téléphone : 04 74 71 30 42
E-mail : accueil@mairie-letra.fr
Site Web : <http://www.mairie-letra.fr>

LOZANNE

Maire : Christian GALLET
Adresse : 15 Route de Lyon - BP16 -
69380 LOZANNE
Téléphone : 04 78 43 71 74
Fax : 04 78 43 77 45
E-mail : mairie.lozanne@wanadoo.fr
Site Web : <http://www.lozanne.fr>

LUCENAY

Maire : Valérie DUGELAY
Adresse : 103 ancienne grande rue
69480 LUCENAY
Téléphone : 04 74 09 96 50
E-mail : mairie@lucenay.fr
Site Web : <https://lucenay.fr/>

MARCILLY D'AZERGUES

Maire : Frédéric BLANCHON
Adresse : 55 rue de la Mairie
69380 MARCILLY D'AZERGUES
Téléphone : 04 78 43 11 77
Fax : 04 72 54 72 92
E-mail : mairie@marcillydazergues.com
Site Web : <http://www.marcillydazergues.com>

MARCY

Maire : Philippe SOLER
Adresse : 10 Place de l'Église
69480 MARCY
Téléphone : 04 74 67 02 21
Fax : 04 74 67 22 65
E-mail : mairie@marcysuranse.fr
Site Web : <http://www.marcysuranse.fr>

MOIRE

Maire : Anny COMMANDEUR
Adresse : 21 rue de la Mairie
69620 MOIRÉ
Téléphone : 04 74 71 75 31
E-mail : mairie.moire@wanadoo.fr
Site Web : <http://www.moire-en-beaujolais.fr>

MORANCE

Maire : Claire PEIGNE
Adresse : 1 Place de l'Église
69480 MORANCÉ
Téléphone : 04 78 43 67 30
Fax : 04 78 43 01 68
E-mail : contact@mairie-morance.fr
Site Web : <http://www.morance.fr>

POMMIERS

Maire : René BLANCHET
Adresse : 84 rue de la Mairie
69480 POMMIERS
Téléphone : 04 74 65 63 90
E-mail : contact@mairie-pommiers.fr
Site Web : <http://www.mairie-pommiers.fr>

PORTE DES PIERRES DORÉES

Maire : Jean-Paul GASQUET
Adresse postale : 42 rue du 11 Novembre
1918 - Pouilly-le-Monial
69400 PORTE DES PIERRES DORÉES
Téléphone : 04 74 03 83 87
E-mail : mairie@portedespierresdorees.fr

SAINTE JEAN DES VIGNES

Maire : Philippe BOUTEILLE
Adresse : 67 Rue Saint Vincent
69380 SAINT JEAN DES VIGNES
Téléphone : 04 78 43 72 89
Fax : 04 78 43 64 76
E-mail : mairie@saintjeandesvignes.fr
Site Web : <http://www.saintjeandesvignes.fr>

SAINTE VERAND

Maire : Gérard CHARDON
Adresse : 22 place des platanes
69620 SAINT VÉRAND
Téléphone : 04 74 71 73 01
Fax : 04 74 71 86 73
E-mail : mairie@saint-verand.com
Site Web : <http://www.saint-verand.com>

SAINTE PAULE

Maire : Olivier LECCIA
Adresse : Le Bourg
69620 SAINTE PAULE
Téléphone : 04 74 71 21 13
E-mail : mairie.sainte-paule@wanadoo.fr

TERNAND

Maire : Bernard DUMAS
Adresse : 214 rue de la Gare
69620 TERNAND
Téléphone : 04 74 71 33 43
E-mail : mairie@ternand.fr
Site Web : <http://www.ternand.fr>

THEIZE

Maire : Christian VIVIER MERLE
Adresse : 7 rue Saint Antoine
69620 THEIZÉ
Téléphone : 04 74 71 22 27
Fax : 04 74 71 28 41
E-mail : secretariat@theize-en-beaujolais.com
Site Web : <http://www.theize-en-beaujolais.com>

VAL D'OINGT

Maire : Pascal TERRIER
Adresse : 1 Avenue du 8 mai 1945 -
Le Bois d'Oingt - 69620 VAL D'OINGT
Téléphone : 04 74 71 60 51
Fax : 04 74 71 84 20
E-mail : mairie@valdoingt.org
Site Web : <http://www.valdoingt.org>



2021 est la première année pleine pour les délégués au conseil communautaire issus des élections municipales de 2020.

> L'EXÉCUTIF

1 Président +15 Vice-présidents

Son rôle:

- > Impulse l'action communautaire
- > Représente la collectivité
- > Gère le personnel communautaire

> LE BUREAU

32 membres

Le Bureau se compose de 31 maires et d'un conseiller communautaire. Le Bureau débat des orientations stratégiques, des actions et projets relevant des champs de compétence de la CCBPD avant leur présentation au Conseil Communautaire.

> LA CONFÉRENCE DES MAIRES

32 Maires

La Conférence des Maires est un outil de gouvernance complémentaire au conseil communautaire: il renforce le dialogue entre les maires des communes membres.

> LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

59 conseillers communautaires

Le nombre de représentants par commune a été défini par les règles de droit commun prévues au Code Général des Collectivités Territoriales. Chaque commune est représentée au prorata de sa population et au minimum par un élu.



LES CHIFFRES CLÉS 2021

- > 198 Décisions du Président
- > 17 Réunions de l'Exécutif
- > 9 Réunions de Bureau
 - > 12 Délibérations
- > 8 Conférences des Maires
- > 8 Conseils communautaires
 - > 218 Délibérations

L'organisation des élus

Exécutif



Présidé par Daniel POMERET, il comprend 15 Vice-Présidents :

Madame Claire PEIGNÉ
1ère Vice-Présidente
Maire de Morancé

Coordonnatrice du Pôle Administration et Coopération Territoriale
Mutualisation, Ressources Humaines et Coopération

Monsieur Laurent DUBUY
6ème Vice-Président
Maire de Charnay

Coordonnateur du Pôle Rayonnement du Territoire
Communication, Espace Pierres Folles et Géoparc

Monsieur Thierry PADILLA
11ème Vice-Président
Maire de Chessy les Mines

Délégué au Pôle Infrastructures du Territoire
Bâtiments neufs et anciens

Monsieur Jacques PARIOST
2ème Vice-Président
Maire de Chasselay

Coordonnateur du Pôle Activité et Mobilité
Économie, Emploi, Zones d'Activités et Grands Projets Économiques

Madame Pascale BAY
7ème Vice-Présidente
Maire de Chazay d'Azergues

Déléguée au Pôle Rayonnement du Territoire
Tourisme et Vie Associative

Monsieur Pascal LEBRUN
12ème Vice-Président
Maire de Alix

Délégué au Pôle Environnement et Habitat
Collecte et Traitement des Ordures Ménagères, Redevance Spéciale Obligatoire, Agendas, déchetteries et PCAET

Monsieur Christian GALLET
3ème Vice-Président
Maire de Lozanne

Coordonnateur du Pôle Infrastructures du Territoire
Voiries et Rivières

Monsieur Christian VIVIER-MERLE
8ème Vice-Président
Maire de Theizé

Délégué au Pôle Environnement et Habitat
Espaces Naturels, Agriculture et Corridors Écologiques

Madame Marie-Pierre TEYSSIER
13ème Vice-Présidente
Maire de Civrieux d'Azergues

Déléguée au Pôle Activité et Mobilité
Mobilité et Transports

Madame Sylvie JOVILLARD
4ème Vice-Présidente
Maire de Légnay

Coordonnatrice du Pôle Jeunesse et Services
Contrats CAF, Petite Enfance et CMJ

Monsieur Bernard MARCONNET
9ème Vice-Président
Maire de Châtillon d'Azergues

Délégué au Pôle Rayonnement du Territoire
Culture et Pays d'Art et d'Histoire

Monsieur Jean-Paul GASQUET
14ème Vice-Président
Maire de Porte des Pierres Dorées

Délégué au Pôle Activité et Mobilité
Commerce et Artisanat

Monsieur Gérard CHARDON
5ème Vice-Président
Maire de Saint Vérand

Coordonnateur du Pôle Environnement et Habitat
Habitat, Programme Local de l'Habitat, Urbanisme et Assainissement

Madame Valérie DUGELAY
10ème Vice-Présidente
Maire de Lucenay

Déléguée au Pôle Jeunesse et Services
Jeunesse et ALSH

Monsieur Alain VAN DER HAM
15ème Vice-Président
Conseiller Municipal de Val d'Oingt

Délégué au Pôle Administration et Coopération Territoriale
Marchés Publics et Finances

Le Bureau



19 Transfert terrain APRICCBPD ZA des Grands Cheveniers à Amberieux d'Azergues -
Rapporteur : Jacques PARIOST

L'entreprise DEFIMETAL avait un projet de construction sur une parcelle sise à AMBERIEUX D'AZERGUES et cadastrée section ZD n°20. Afin de desservir cette parcelle, la Communauté de Communes Beauvaisiennes a réalisé des travaux d'aménagement d'un chemin d'accès sur partie des parcelles cadastrées sections ZE 53 et ZD 19 actuellement incluses dans le domaine public autoroutier concédé (DPAC). Une procédure de modification de ce DPAC est actuellement en cours et, à l'issue de cette procédure, il a été convenu que l'emprise de la voie réalisée serait remise à titre gratuit à la collectivité.

Dans cette attente, APRICCBPD a accordé à la Communauté de Communes Beauvaisiennes une autorisation d'occupation du DPAC.

APRICCBPD missionnera à ses frais un opérateur foncier qui sera chargé de régulariser l'acte de transfert gratuit ETAT/Communauté de Communes des deux parcelles cadastrées section ZD n°212 (50m²) et ZE n°153 (446m²).



FRONTENAS

Thomas
DUPERRIER



LUCENAY

Valérie
DUGELAY



SAINT JEAN DES VIGNES

Philippe
BOUTEILLE



LACHASSAGNE

Jean-Paul
HYVERNAT



MARCILLY D'AZERGUES

Frédéric
BLANCHON



SAINT VÉRAND

Gérard
CHARDON



LE BREUIL

Charles
DE RAMBUTEAU



MARCY

Philippe
SOLER



SAINTE PAULE

Olivier
LECCIA



ALIX

Pascal
LEBRUN



BELMONT D'AZERGUES

Jean-Luc
TRICOT



CHATILLON D'AZERGUES

Bernard
MARCONNET



LÉGNY

Sylvie
JOVILLARD



MOIRÉ

Anny
COMMANDEUR



TERNAND

Bernard
DUMAS



AMBERIEUX D'AZERGUES

Nathalie
FAYE



CHAMELET

Alain
CHAMBRU



CHAZAY D'AZERGUES

Pascale
BAY



LES CHÈRES

Alix
ADAMO



MORANCE

Claire
PEIGNÉ



THEIZÉ

Christian
VIVIER MERLE



ANSE

Daniel
POMERET



CHARNAV

Laurent
DUBUY



CHESSY LES MINES

Thierry
PADILLA



LÉTRA

Didier
CHAVAND



POMMIERS

René
BLANCHET



VAL D'OINGT

Alain
VAN DER HAM



BAGNOLS

Jean-François
FADY



CHASSELAY

Jacques
PARIOST



CIVRIEUX D'AZERGUES

Marie-Pierre
TEYSSIER



LOZANNE

Christian
GALLET



PORTE DES PIERRES DORÉES

Jean-Paul
GASQUET

ALIX

Pascal LEBRUN

AMBÉRIEUX D'AZERGUES

Nathalie FAYE

ANSE

POMERET Daniel
BLAISE Liliane
LAFOND Jean-Luc
HERAUD Nathalie
REBUT Pierre
PAQUET Marie-Claire
FELIX Xavier
ANTHOINE Pascale

BAGNOLS

Jean-François FADY

BELMONT D'AZERGUES

Jean-Luc TRICOT

CHAMELET

Alain CHAMBRU

CHARNAV

Laurent DUBUY

CHASSELAY

Jacques PARIOST,
Monique PLACE
Geneviève OBERGER

CHÂTILLON D'AZERGUES

Bernard MARCONNET,
Michèle MERLIN

CHAZAY D'AZERGUES

Pascale BAY,
Yves CHALANDON,
Séverine FÉLIX,
Jean-Pierre DEBIESSÉ,
Daniel RAVIER

CHESSY LES MINES

Thierry PADILLA
Gaelle LÉGLISE

CIVRIEUX D'AZERGUES

Marie-Pierre TEYSSIER

FRONTENAS

Thomas DUPERRIER

LACHASSAGNE

Jean-Paul HYVERNAT

LE BREUIL

Charles DE RAMBUTEAU

LÉGNV

Sylvie JOVILLARD

LES CHÈRES

Alix ADAMO

LÉTRA

Didier CHAVAND

LOZANNE

Christian GALLET,
Annick PERRIER,
Alban RAZIA

LUCENAY

Valérie DUGELAY
Jean-Philippe LE CALVÉ

MARCILLY D'AZERGUES

Frédéric BLANCHON

MARCY

Philippe SOLER

MOIRÉ

Anny COMMANDEUR

MORANCÉ

Claire PEIGNÉ,
Nicolas BORY

POMMIERS

René BLANCHET,
Myriam ROCHETTE,
Marc NEYRA

PORTE DES PIERRES DORÉES

Jean-Paul GASQUET,
Régine GAUTHIER-GUDIN,
Jean-Louis MINGEARD,
Bertrand LEROY

SAINT JEAN DES VIGNES

Philippe BOUTEILLE

SAINT VÉRAND

Gérard CHARDON

SAINTE PAULE

Olivier LECCIA

TERNAND

Bernard DUMAS

THEIZÉ

Christian VIVIER-MERLE

VAL D'OINGT

Pascal TERRIER,
Alain VAN DER HAM,
Hervé PERRIER,
Catherine MOINE

COMPÉTENCES DE LA CCBPD



Le 24 mars 2021, le Conseil Communautaire décide de modifier les statuts de la Communauté de Communes afin de se doter dans le cadre de ses compétences facultatives, de la compétence mobilité pour devenir autorité organisatrice de la mobilité définie à l'article L.1231-1-1 du Code des Transports.

L'arrêté préfectoral n° 69-2021-07-12-00007 du 12 juillet 2021 reprend ces compétences :

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- › Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire; Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur.
- › Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17, création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme;
- › Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage;
- › Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.
- › Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) dans les conditions prévues à l'article L211 -7 du code de l'environnement alinéas 1er, 2ème, 5ème et 8ème sur le bassin des rivières du Beaujolais, sur le bassin de l'Azergues et sur le bassin Brevenne Turdine.

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- › Création, aménagement et entretien de la voirie.
- › Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire.
- › Action sociale d'intérêt communautaire.
- › Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative au droit des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

COMPÉTENCES FACULTATIVES

- › Protection et mise en valeur de l'environnement
- › Plan de lutte contre le bruit.
- › Balisage des sentiers VTT.
- › Politique des rivières:
Compétences complémentaires GEMAPI:
 - Pour le bassin versant Brévenne-Turdine et de l'Azergues
 - Pour le bassin de l'Azergues
- › Politique du logement
- › Compétence Mobilité définie à l'article L.1231-1-1 du Code des Transports

Les statuts sont disponibles dans leur intégralité sur le site internet de la CCBPD : <https://www.cc-pierresdorees.com>



Pôles et commissions

Organisées en 6 pôles, les 20 commissions couvrent les compétences exercées par la collectivité. Les commissions composées de représentants communautaires et de représentants des communes.

Travail de concertation sur les dossiers et projets de la Communauté de Communes, ces commissions permettent une participation des élus municipaux. Les orientations fixées lors des commissions facilitent la prise de décision lors des assemblées.

Pôle	Commission	Animateur
Administration et Coopération Territoriale <i>Coordonnatrice :</i> Claire PEIGNÉ	Finances	Alain VAN DER HAM
	Coopération Territoriale	Claire PEIGNÉ Thomas DUPERRIER
Activité et Mobilité <i>Coordonnateur :</i> Jacques PARIOST	Économie - Commerce - Artisanat	Jacques PARIOST Jean-Paul GASQUET
	Transport - Mobilité - Modes doux	Marie-Pierre TEYSSIER Alix ADAMO
	Emploi - Formation - Apprentissage	Jacques PARIOST Anny COMMANDEUR
Infrastructures du Territoire <i>Coordonnateur :</i> Christian GALLET	Voirie	Christian GALLET
	Entretien Bâtiments	Thierry PADILLA
	Bâtiments Neufs	Christian GALLET Thierry PADILLA
	GEMAPI - Rivières	Christian GALLET
Jeunesse et Services <i>Coordonnatrice :</i> Sylvie JOVILLARD	Petite Enfance - Parentalité	Sylvie JOVILLARD
	Jeunesse - ALSH	Valérie DUGELAY
	Affaires sociales	Jean-Luc TRICOT
Environnement et Habitat <i>Coordonnateur :</i> Gérard CHARDON	Agriculture et Espaces Naturels - Corridors Écologiques	Christian VIVIER-MERLE
	Habitat - Logement - Urbanisme	Gérard CHARDON
	Collecte et Traitement des déchets - RSO - CTE	Pascal LEBRUN
	Agenda 2030	Christian VIVIER-MERLE René BLANCHET
	PCAET	Pascal LEBRUN Pascal TERRIER
Rayonnement du Territoire <i>Coordonnateur :</i> Laurent DUBUY	Tourisme et Vie Associative - Géoparc	Pascale BAY
	Culture Patrimoine - PAH	Bernard MARCONNET
	Communication externe - Évènementiel	Philippe SOLER

Principales structures associées



DESTINATION BEAUJOLAIS

96 Rue de la Sous-Préfecture
69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE
Tél. 04 74 07 27 40
contact@destination-beaujolais.com
www.destination-beaujolais.com



SYNDICAT MIXTE DU BORDELAN

Mairie d'Anse
Place du Général De Gaulle
69480 ANSE
Tél. 04 74 67 03 84
www.mairie-anse.fr

SYNDICAT MIXTE DES RIVIÈRES BRÉVENNE-TURDINE

117 rue Passemard
69210 L'ARBRESLE
Tél. 04 37 49 70 85
Fax : 04 37 49 70 94
www.syribt.fr



MISSION LOCALE AVENIR JEUNES

1 place Faubert
69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE
Tél. 04 74 02 91 50
Fax : 04 74 02 91 51
avenirjeunes@mlbeaujolais.org



SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DE L'AZERGUES

Mairie
42 rue de la Mairie
69480 AMBERIEUX D'AZERGUES
Tél. 04 74 67 06 19
Fax : 04 74 67 29 53
contrat.riviere.azergues@wanadoo.fr



CAP GÉNÉRATIONS

Place de la Poste
69380 CHÂTILLON D'AZERGUES
Tél. 04 72 54 48 76
cap.generation@numericable.fr

SYNDICAT MIXTE DES RIVIÈRES DU BEAUJOLAIS

Mairie
115 rue Grolée
69220 LANCIE
Tél. 04 74 06 41 31
Fax : 04 74 69 83 20
s mrb@s mrb.mairies69.net



SYNDICAT MIXTE DU BEAUJOLAIS

172 boulevard Victor Vermorel
69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE
Tél. 04 74 65 74 40
Fax : 04 74 65 39 91
contact@pays-beaujolais.com
www.pays-beaujolais.com



SYTRAIVAL : Syndicat de Traitement et de Valorisation des déchets Beaujolais Dombes

130 rue Benoît Frachon
69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE
Tél. 04 74 68 82 59
contact@sytraival.fr
www.sytraival.com



SOLIHA RHÔNE ET GRAND LYON

51 avenue Jean Jaurès
BP 7114 69301 Lyon Cedex 07
Tél. 04 37 28 70 20
contact.69@solihha.fr



ALTE 69

14 place Jules Ferry
69006 LYON
Tél. 04 37 47 96 08
contact@alte69.org



CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Un conseil de développement est mis en place dans les établissements publics à fiscalité propre de plus de 20000 habitants.

Il est composé de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs du périmètre de l'établissement public.

Par délibération du 12 décembre 2018, le Conseil Communautaire a décidé d'approuver la création du Conseil de Développement sur le périmètre des trois Etablissements Publics de Coopération Intercommunale constitué de la Communauté d'Agglomération Beaujolais Villefranche Saône, des Communautés de Communes Saône Beaujolais et Beaujolais Pierres Dorées.

Il remplit une mission consultative auprès du Conseil Communautaire en rendant des avis sur saisine et des contributions sur auto-saisine.



Force de propositions dans la construction des politiques locales, le Conseil de Développement a trois missions principales:

- Renforcer le débat public en créant des espaces de discussion, d'expression et de réflexion,
- Aller à la rencontre, être à l'écoute des habitants et des acteurs du territoire,
- Construire collectivement des avis sur les projets et enjeux du bassin de vie dans l'intérêt général du territoire et de ses habitants

Le Conseil de Développement peut être saisi par la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône, les Communautés de Communes Beaujolais Pierres Dorées et Beaujolais Saône, sur tout sujet structurant et toute question relative au développement du territoire. Il peut également s'autosaisir de toutes questions ou dossiers relatifs au devenir du territoire ou à une politique publique.



Village de Chatillon d'Azergues

PÔLE ADMINISTRATION ET COOPÉRATION TERRITORIALE



Mutualisation
Finances
Plans pluriannuels
Rapport d'Orientation Budgétaire
Ressources humaines
Instances paritaires
Organisation administrative
Communication interne
Prévention
...

CRTE

Le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) a pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Le CRTE s'inscrit :

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires.
- Dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Pour réussir ces grandes transitions, le CRTE s'enrichit de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants.

Le CRTE permet de concrétiser des actions communes de coopération entre les territoires dont les interactions pour des questions d'emplois, de mobilité, de services, de culture, de loisirs, de tourisme... influencent les projets de territoire.

Signature du CRTE le 23 juillet 2021

Jean- Jacques BOYER, Sous-préfet de Villefranche sur Saône, Daniel POMERET, Président de notre Communauté de Communes, Martine PUBLIÉ, Vice-Présidente du Conseil Départemental, ont signé le vendredi 23 juillet, le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE). Cette signature marque la volonté partagée de l'État et de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées d'œuvrer à l'émergence d'un nouveau modèle de développement qui répond à une triple ambition: la transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale.

Avec la présence de Bernard PERRUT, Député, Christian POUJOL, Président du Conseil de développement, Dominique COLIN, Directeur Adjoint du CEREMA Centre-Est et des Conseillers Régionaux du territoire.



RESSOURCES HUMAINES

Au 31 décembre 2021, la CCPBD compte 114 agents.

Dans cet effectif ne sont pas pris en compte les emplois saisonniers liés à l'accueil et à la fréquentation des enfants dans les accueils de loisir sans hébergement (ALSH). Le service des ressources humaines élabore en moyenne 225 paies par mois, tous statuts confondus.

COMPETENCES :

- › Accompagnement et conseil auprès des élus sur les projets et l'évolution des services.
- › Gestion et mise à jour de l'organigramme.
- › Gestion du personnel: paie et carrière, gestion du temps de travail, médecine professionnelle.
- › Organisation du plan de formation et de son suivi.
- › Dialogue social / Comité Technique et CHSCT.
- › Organisation et suivi des recrutements.
- › Participation aux projets d'organisation ou de réorganisation des services.
- › Information et conseils des personnels et encadrants.
- › Veille réglementaire en matière d'hygiène et sécurité en lien avec l'agent en charge de la prévention.
- › Action sociale (CNAS, garantie maintien de salaire).

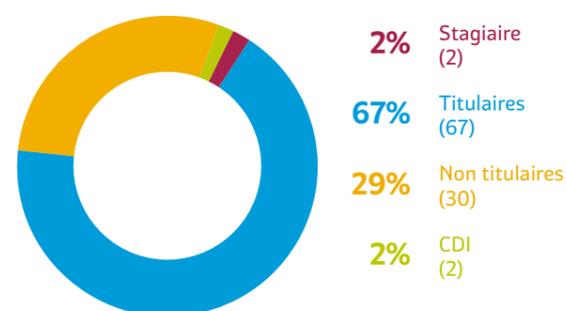
EFFECTIF EN ACTIVITÉ :

L'effectif est de 114 agents réguliers dont 17 qui ne sont pas en activité :

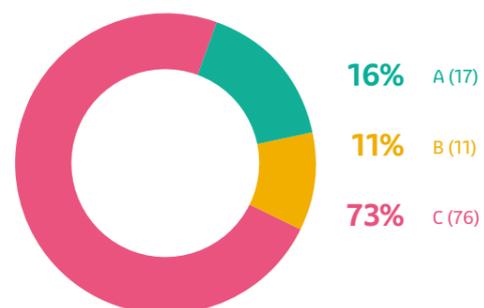
- › 15 agents en disponibilité
- › 1 agent en détachement
- › 1 agent en congé parental

Les 97 agents en activité se répartissent de la manière suivante :

Répartition des agents en activité par statut



Répartition par catégorie



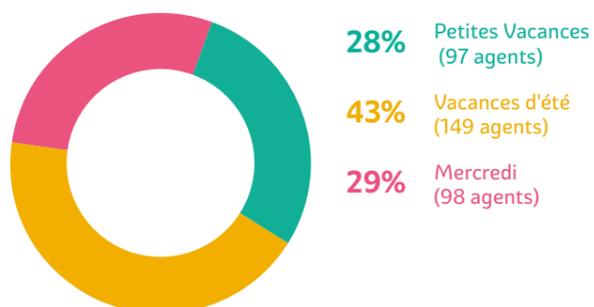
CATÉGORIE FILIÈRE	A	B	C	TOTAL
Administrative	3	6	7	16
Enfance	12	1	44	57
Technique	1	4	6	11
Jeunesse	0	1	19	20
Total	16	12	76	104

L'âge moyen des agents de la CCBPD titulaires, stagiaires et contractuels permanents, est de **42 ans**. Si nous tenons compte de l'effectif total (y compris les saisonniers et vacataires des ALSH), l'âge moyen est de **37 ans**.

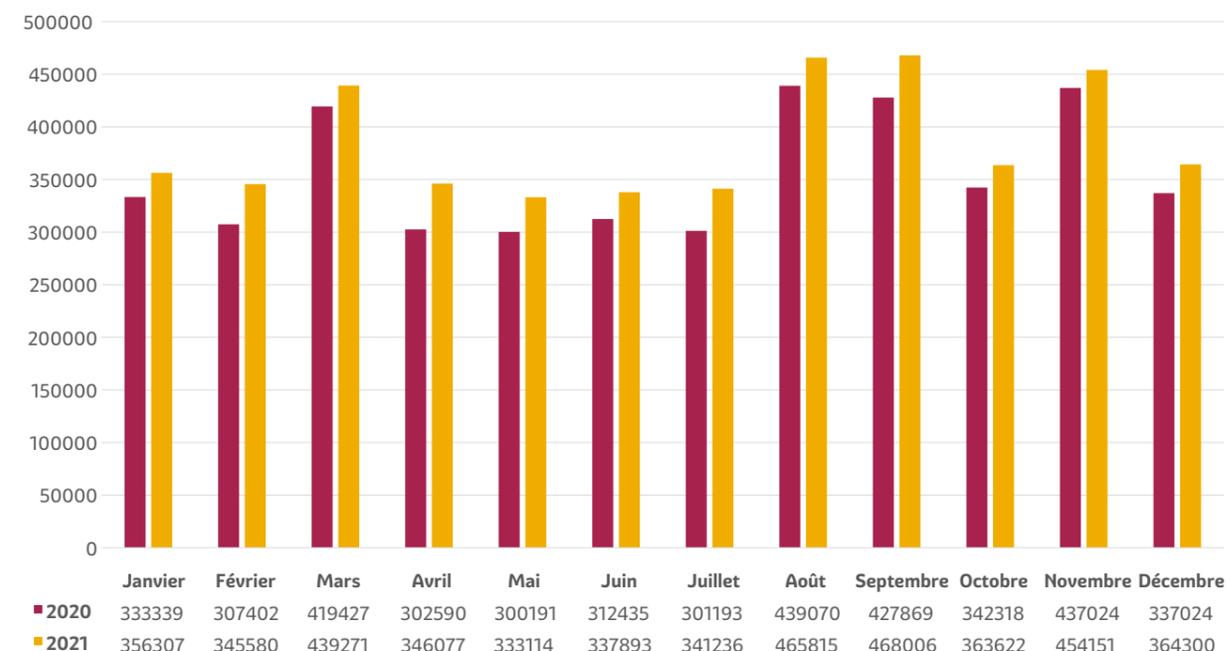
FOCUS SUR LES ALSH :

La Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées gère 11 Accueils de Loisirs Sans Hébergement, pour un total de 247 contrats établis sur l'année 2021, répartis de la manière suivante :

Répartition des contractuels ALSH sur les périodes de l'année



EVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE 2021 :



ACTIONS DE L'ANNÉE 2021 :

L'année 2021 a encore été marquée par la gestion de la crise sanitaire.

Le télétravail, pour les agents dont l'activité le permet, s'est inscrit de façon plus pérenne dans l'organisation du travail.

Les lignes Directrices de Gestion, dont l'objectif est d'une part la mise en place d'une stratégie pluriannuelle (sur la durée du mandat) de pilotage des ressources humaines et d'autre part la promotion et la valorisation des parcours professionnels, ont été rédigées en 2021, puis approuvées par le comité technique en novembre 2021. Elles seront mises en œuvre en 2022 par arrêté du Président.

Le logiciel de gestion des Ressources Humaines a été changé. Le basculement s'est opéré en novembre 2021 et permet une gestion plus efficiente des ressources humaines, compte tenu de l'évolution de la Collectivité.

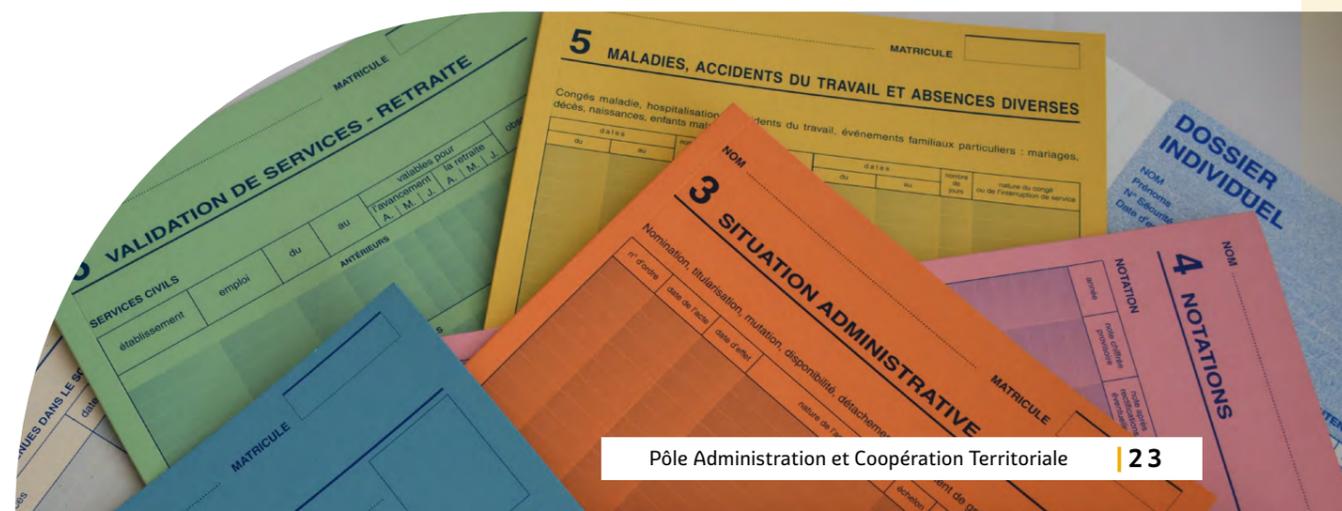
ET POUR 2022 :

› Nouvelle équipe au service des ressources humaines avec l'arrivée d'une responsable en mars 2022 et d'une gestionnaire en mai 2022. Désormais l'équipe est composée de trois agents :

- Une responsable RH
- Une gestionnaire carrière et paie
- Une assistante RH, en charge plus précisément de la gestion des ALSH

› L'organisation du temps de travail sera revue avec l'adoption d'un nouveau protocole, parmi les grandes lignes, augmentation du temps de travail hebdomadaire à 37 heures par semaine et mise en place d'un système de jours RTT (récupération du temps de travail), et adaptation du télétravail en conséquence.

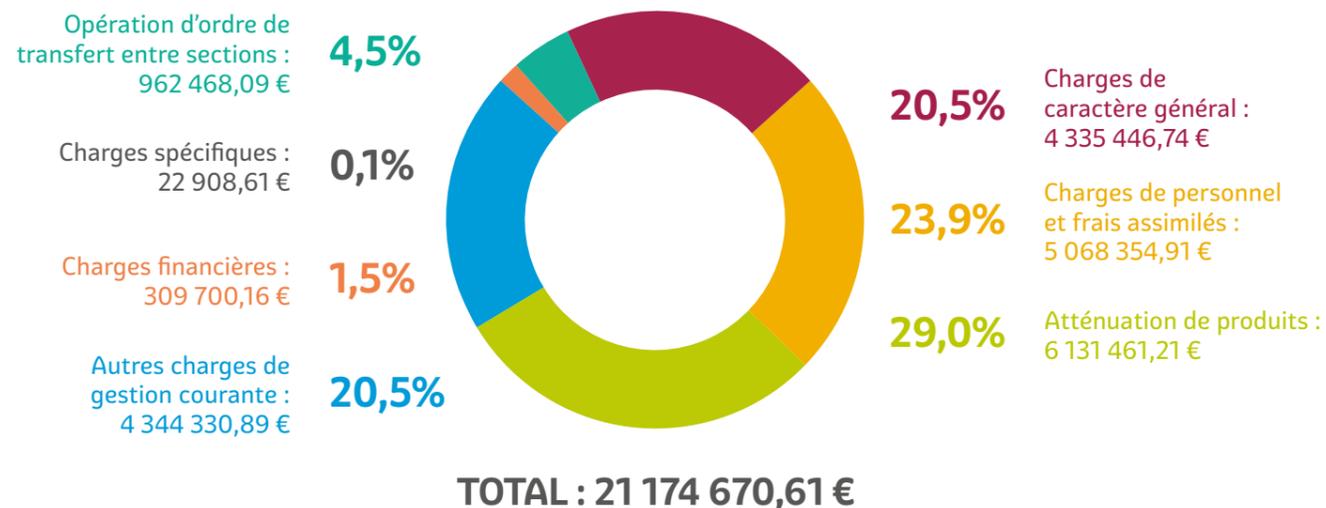
- › Réflexion sur la mise en place des titres-restaurant.
- › Organisation des élections professionnelles qui se dérouleront le 8 décembre 2022.



FINANCES

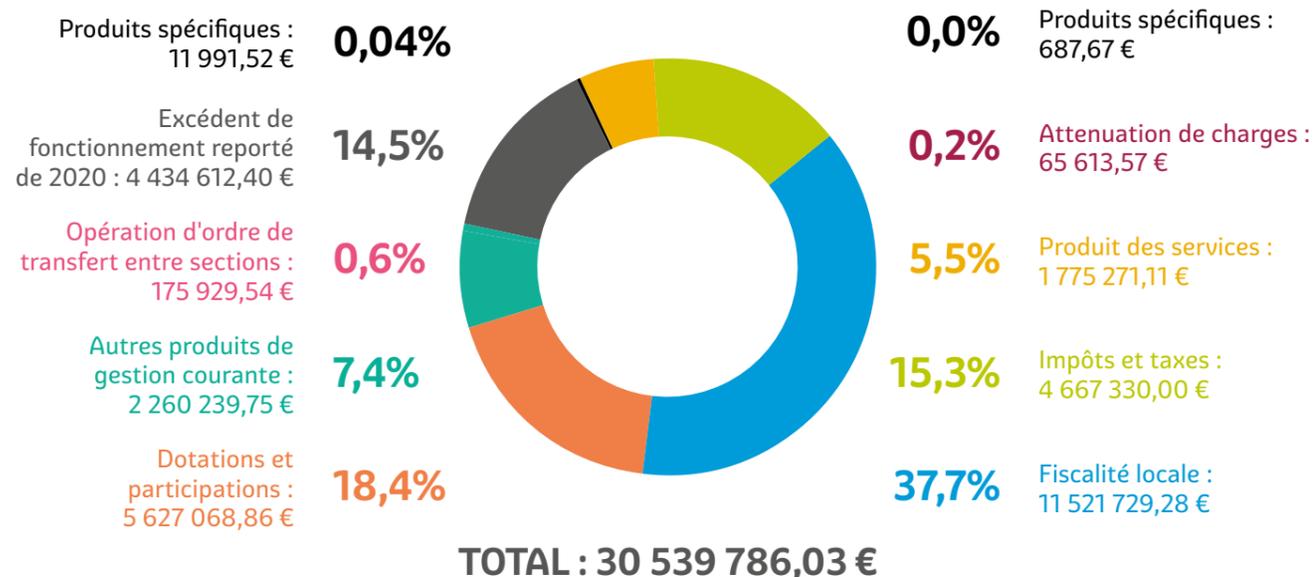
FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (réelles et d'ordre)



Marge d'autofinancement : 9 365 115,42 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (réelles et d'ordre)



Détails Dépenses de fonctionnement

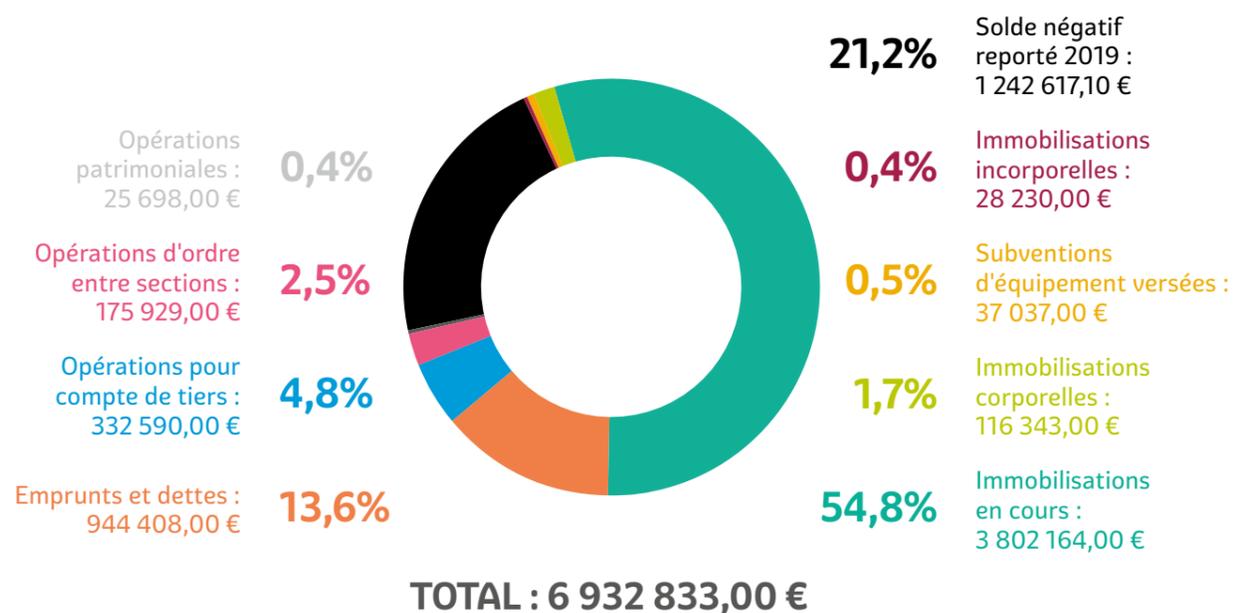
Administration générale	1 240 398,00 €
Agriculture	25 883,00 €
Aires Gens du voyage	130 109,00 €
Attribution de compensation	5 310 018,00 €
Déchets	4 746 434,00 €
Enfance	2 061 039,00 €
Jeunesse	44 992,00 €
GEMAPI	824 428,00 €
Patrimoine Domaine et Forêt Flachère	199 615,00 €
Transport	33 619,00 €
Culture-PAH	47 547,00 €
Petite enfance	2 970 590,00 €
Environnement	93 981,00 €
Economie	298 042,00 €
Sport	808 926,00 €
Habitat	19 488,00 €
Entretien Voirie	882 247,00 €
Tourisme	302 662,00 €
Urbanisme-SIG-SCOT	172 183,00 €
Opérations d'ordre	962 470,00 €
TOTAL	21 174 671,00 €

Détails Recettes de fonctionnement

administration générale	96 666,00 €
Aires Gens du voyage	5 240,00 €
Attribution de compensation	716 427,00 €
ALSH	1 657 968,00 €
Patrimoine Domaine - Forêt Flachère	29 360,00 €
Petite enfance	2 482 644,00 €
Déchets	5 238 912,00 €
Economie	9 455,00 €
FCTVA	54 630,00 €
GEMAPI	453 143,00 €
DGF et compensations diverses	6 766 163,00 €
Fiscalité	7 066 719,00 €
Sport	1 195 557,00 €
Tourisme	70 294,00 €
Culture	10 000,00 €
Transport	3 375,00 €
Urbanisme-SIG-SCOT	69 970,00 €
Voirie	2 721,00 €
Report antérieur	4 434 612,00 €
Opérations d'ordre	175 930,00 €
TOTAL	30 539 786,00 €

INVESTISSEMENT

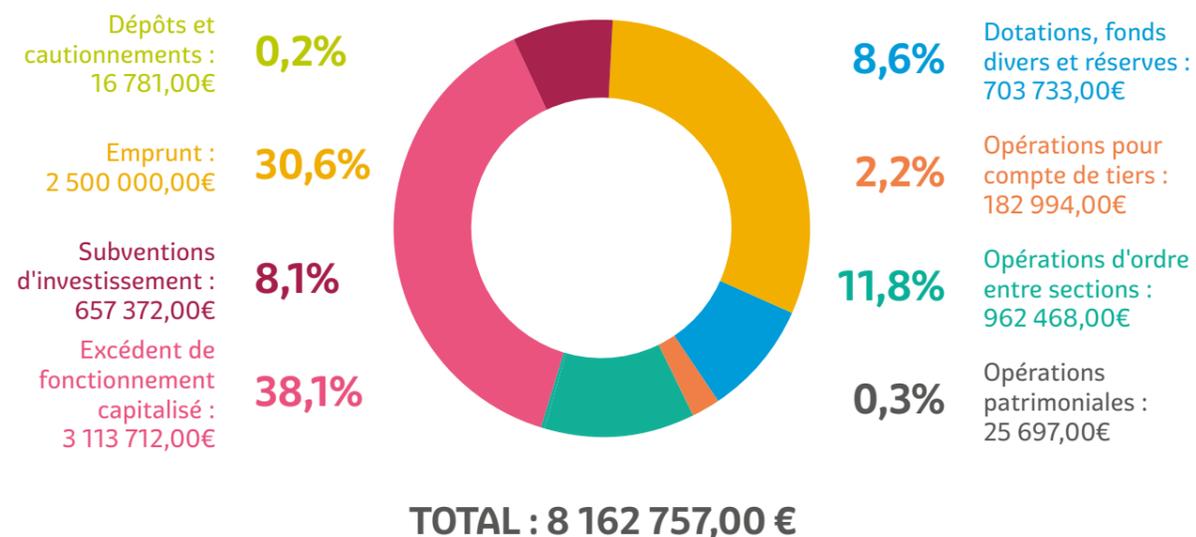
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (avec RAR)



Détails Dépenses d'investissement

Administration	153 548,00 €
Solde négatif reporté 2020	1 470 434,00 €
Voirie	2 323 393,00 €
Domaine- Forêt	53 201,00 €
Sport	1 208 102,00 €
Tourisme	498 088,00 €
Economie	443 703,00 €
Environnement	43 120,00 €
Déchets	109 538,00 €
Habitat	9 127,00 €
Urbanisme - SIG	13 020,00 €
Gens du voyage	26 436,00 €
Petite enfance	367 598,00 €
Enfance	11 897,00 €
Oération patrimoniale	25 699,00 €
Opérations d'ordre	175 929,00 €
TOTAL	6 932 833,00 €

RÉCETTES D'INVESTISSEMENT (avec RAR)



Détails Recettes d'investissement

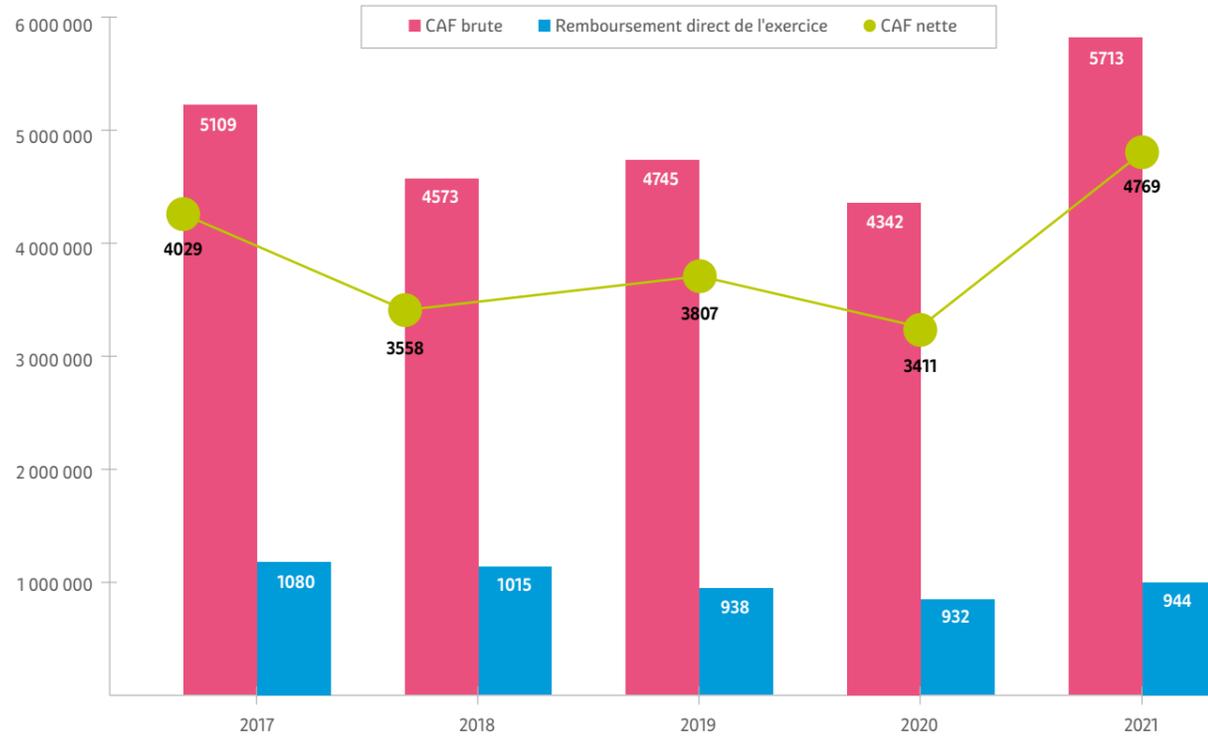
Subventions d'investissement	657 372,00 €
Emprunt	2 500 000,00 €
Dépôts et cautionnements	16 781,00 €
Dotations, fonds divers et réserves	703 733,00 €
Opérations pour compte de tiers	182 994,00 €
Opérations d'ordre entre sections	962 468,00 €
Opérations patrimoniales	25 697,00 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	3 113 712,00 €
TOTAL	8 162 757,00 €



ÉVOLUTION DE LA CAF NETTE

La Capacité d'Autofinancement nette (CAF nette) représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement. La CAF nette est une des composantes du financement disponible.

La CAF nette est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.



ENDETTEMENT PLURIANNUEL

EXERCICE	ANNUITÉ	INTÉRÊTS	CAPITAL	CAPITAL RESTANT DÛ
2014	1 932 736,67 €	683 301,37 €	1 249 435,30 €	15 271 151,82 €
2015	1 803 374,71 €	604 055,85 €	1 199 318,86 €	13 501 377,24 €
2016	1 632 316,97 €	550 343,77 €	1 081 973,20 €	12 919 404,04 €
2017	1 599 946,77 €	510 452,43 €	1 089 494,34 €	11 829 919,70 €
2018	1 493 783,63 €	469 053,58 €	1 024 730,05 €	10 805 179,65 €
2019	1 365 572,45 €	427 216,99 €	938 355,46 €	9 866 824,19 €
2020	1 310 804,24 €	379 137,54 €	931 666,70 €	8 766 992,00 €
2021	1 279 785,35 €	335 377,36 €	944 407,99 €	10 322 584,98 €

En 2021, un nouvel emprunt de 2 500 000 € a été contracté pour le financement de la réhabilitation du musée Espace Pierres Folles

LISTE DES MARCHÉS

CONCLUS EN 2021

Marchés ordinaires

Marchés de travaux					
Montant de 0 € à 100 000 €					
N° marché	Objet	Montant HT	Date notification	Attributaire	Adresse
21.009	Marché de travaux Place de retournement - ZA Les Varennes à Chazay d'Azergues	24 779,05 €	14/01/21	PASCAL GUINOT SAS	ZI Les Prés neufs 71570 ROMANECHÉ THORINS
21.011	Marché réhabilitation du réseau d'assainissement de la ZAC du Maupas - commune de Theizé	51 907,50 €	26/03/21	SADE direction régionale centre-est	Agence de MONTAGNI «La Rama», BP6 42840 MONTAGNY
21.046	Construction d'une crèche lot 1 démolition / désamiantage - commune de Chazay d'Azergues	45 978,57 €	11/02/22	BAJAT DECONSTRUCTION	755 rue de Michalet 38780 EVZIN PINET
21.037	Travaux d'aménagement de la rue de l'Eglise - commune de Pommiers	99 611,40 €	04/08/21	EUROVIA LYON	La Tour de Millery - CS 96939 - 69390 VERNAISON

Montant de 100 001 € à 5 382 000 €

N° marché	Objet	Montant HT	Date notification	Attributaire	Adresse
21.012	Travaux d'aménagement de la rue du Gros Bois - commune de Chazay d'Azergues	209 366,80 €	13/07/21	EUROVIA LYON	La Tour de Millery - CS 96939 - 69390 VERNAISON
21.039	Travaux d'aménagements de sécurité de la Montée du Cardinal Fesch, de la rue de l'Eglise et de la montée du Perroux - commune d'Alix	104 937,50 €	27/07/21	EIFFAGE ROUTE CENTRE-EST	Bd de la Turdine - 69490 PONTCHARRA SUR TURDINE

Marché de construction d'une crèche à Anse

21.049	Construction d'une crèche à Anse - lot 1 maçonnerie, gros œuvre, pierre de taille	341 144,93 €	02/12/21	RICHARD CONSTRUCTION	600 Chemin des Eguets 01 600 PARCIEUX
21.050	Construction d'une crèche à Anse - lot 2 charpente bois, couverture et bardage zinc et étanchéité	242 071,26 €	02/12/21	ANDRE VAGANAY SAS	Route de chasse - chemin départemental n°12 69360 SOLAIZE
21.051	Construction d'une crèche à Anse - lot 3 menuiseries extérieures aluminium, serrurerie	145 311,25 €	02/12/21	ROLLET SAS	371 rue de Bourgogne 71680 CRECHES SUR SAÔNE
21.052	Construction d'une crèche à Anse - lot 4 plâtrerie, peinture, faux plafonds	132 032,73 €	02/12/21	NAXO SAS	1306 Chemin du Champ du Lière 69140 RILLIEUX LA PAPE
21.053	Construction d'une crèche à Anse - lot 5 menuiseries intérieures bois, habillage claire-voir, mobiliers	139 275,39 €	02/12/21	SARL LAGEM	ZA La Noyeraie 69490 SARCEY
21.054	Construction d'une crèche à Anse - lot 6 carrelages, faïences	47 014,77 €	02/12/21	COMPTOIR DES REVÊTEMENTS	45 rue du Marais 69100 Villeurbanne
21.055	Construction d'une crèche à Anse - lot 7 revêtements de sols souples	33 278,42 €	30/11/21	COMPTOIR DES REVÊTEMENTS	45 rue du Marais 69100 Villeurbanne
21.056	Construction d'une crèche à Anse - lot 9 génie climatique, plomberie	257 700,00 €	30/11/21	DUBOST RECORBERT SA	44 rue des Acacias - ZA La Ponchonnière 69210 SAIN BEL
21.057	Construction d'une crèche à Anse - lot 10 électricité, courants forts, courants faibles	85 022,80 €	30/11/21	SM BERTHOLON ELECTRICITE SARL	182 Impasse du savoir - ZA La Croisette 69490 VINDRY SUR TURDINE

21.058	Construction d'une crèche à Anse - lot 12 équipements de cuisine	17 754,00 €	30/11/21	ETS JOSEPH SAS	390 Avenue de Parme 01000 BOURGE EN BRESSE
21.040	Construction d'une crèche à Anse - lot 13 terrassement	64 525,21 €	29/07/21	AXIMA CENTRE	214 rue Marius Berliet - ARNAS - C 40039 - 69552 VILLEFRANCHE SUR SAÔNE
21.059	Construction d'une crèche à Anse - lot 14 VRD, espaces verts	308 999,12 €	30/11/21	AXIMA CENTRE	214 rue Marius Berliet - ARNAS - C 40039 - 69552 VILLEFRANCHE SUR SAÔNE
Total marché alloti de construction d'une crèche à Anse		1 814 129,88 €			

Marchés de fournitures et services

Montant de 40 001 € à 215 000 €					
N° marché	Objet	Montant HT	Date notification	Attributaire	Adresse
Marché d'entretien des espaces verts des ZA					
21.045	Entretien des espaces verts des zones d'activités 2022/2024 - lot 1	21 998,25 €	16/12/21	IDVERDE	506 allée de Fétan 01600 TREVOUX
21.045	Entretien des espaces verts des zones d'activités 2022/2024 - lot 2	20 620,86 €	16/12/21	HAZAL	979 route d'Anse 69480 AMBERIEUX
Total marché alloti pour l'entretien des espaces verts des zones d'activités		42 619,11 €			

Marchés de maîtrise d'œuvre

Montant de 0 € à 40 000 €					
N° marché	Objet	Montant HT	Date notification	Attributaire	Adresse
21.003	Mission de maîtrise d'œuvre - rue de l'Eglise - commune de Pommiers	9 600,00 €	14/01/21	SERVICAD INGENIEURS CONSEIL	127 rue Ernest Renan 69400 VILLEFRANCHE SUR SAÔNE
21.004	Mission de maîtrise d'œuvre - aménagement de sécurité des abords de l'école - commune de Frontenas	3 800,00 €	04/02/21	SERVICAD INGENIEURS CONSEIL	127 rue Ernest Renan 69400 VILLEFRANCHE SUR SAÔNE
21.013	Mission de maîtrise d'œuvre - rue du Cardinam Fesch et Montée du Perroux - commune d'Alix	7 500,00 €	07/04/21	SERVICAD INGENIEURS CONSEIL	5 square du chêne Germain 35510 CESSON SEVIGNE
21.014	Mission de maîtrise d'œuvre - rue de la Babette - commune Les Chères	6 650,00 €	12/04/21	CALAD'ETUDES	70 rue des Chantiers du Beaujolais 69400 LIMAS
21.015	Mission de maîtrise d'œuvre - aménagement rue de la Grande Charrière - commune des Chères	7 220,00 €	12/04/21	CALAD'ETUDES	70 rue des Chantiers du Beaujolais 69400 LIMAS
21.016	Mission de maîtrise d'œuvre - aménagement rue du Stade et création nouvelle voie - commune de Chessy les Mines	9 600,00 €	12/04/21	SERVICAD INGENIEURS CONSEIL	127 rue Ernest Renan 69400 VILLEFRANCHE SUR SAÔNE
21.025	Mission de maîtrise d'œuvre - aménagement rue du Bois du Four - commune de Chatillon	7 125,00 €	10/05/21	MANWIN	78 allée des Brousses 69380 LOZANNE
21.041	Mission de maîtrise d'œuvre - aménagement voirie RD385 / Rue de la Poste - commune de Lozanne	15 750,00 €	19/08/21	SERVICAD INGENIEURS CONSEIL	127 rue Ernest Renan 69400 VILLEFRANCHE SUR SAÔNE
21.047	Mission de maîtrise d'œuvre - voirie RD 70 et route du Beaujolais - commune de Belmont d'Azergues	11 000,00 €	09/11/21	CALAD'ETUDES	70 rue des Chantiers du Beaujolais 69400 LIMAS

21.048	Mission de maîtrise d'œuvre - voirie RD 70 - commune de Marcy sur Anse	9 500,00 €	09/11/21	CALAD'ETUDES	70 rue des Chantiers du Beaujolais 69400 LIMAS
21.061	Mission de maîtrise d'œuvre - aménagement de la ZA Champ de Cruy - commune de Porte des Pierres Dorées	16 000,00 €	28/11/21	CALAD'ETUDES	70 rue des Chantiers du Beaujolais 69400 LIMAS
21.064	Mission de maîtrise d'œuvre - voirie - commune du VAL D'OINGT	10 440,00 €	28/12/21	MANWIN	78 allée des Brousses 69380 LOZANNE

Montant de 40 001 € à 215 000 €

N° marché	Objet	Montant HT	Date notification	Attributaire	Adresse
21.044	Mission de maîtrise d'œuvre - réhabilitation salle Jean Mermoz - commune de Chazay d'Azergues	114 562,50 €	17/09/21	ATELIER D'ARCHITECTURE SERIZIAT	565 chemin de la Bruyère 69760 LIMONEST
21.010	Mission de maîtrise d'œuvre - Création d'une crèche - commune de Chazay d'Azergues	108 550,00 €	05/03/21	TABULA RASA GROUP	124 Avenue du Maréchal de Saxe 69003 LYON

Marchés de prestations intellectuelles

Montant de 0 € à 40 000 €					
N° marché	Objet	Montant HT	Date notification	Attributaire	Adresse
21.001	Mission pour l'accompagnement et la réalisation d'études d'impact environnemental et énergétique - ZA Du Maupas à Theizé	27 350,00 €	03/12/20	AMETEN	80 Avenue Jean Jaurès 38320 EYBENS
21.002	Mission pour la réalisation d'une demande d'examen au cas par cas et reprise Dossier Loi sur l'Eau - aménagement ZA Champ de Cruy - commune Porte des Pierres Dorées	6 050,00 €	15/12/21	AMETEN	80 Avenue Jean Jaurès 38320 EYBENS
21.028	Marché de contrôle technique - réhabilitation salle Mermoz - commune de Chazay d'Azergues	7 900,00 €	24/06/21	SAS BUREAU ALPES CONTROLES	112 Bd Roger Salengro 69400 VILLEFRANCHE SUR SAÔNE
21.029	Mission de sécurité et de protection de la santé - rénovation de la salle Mermoz - commune de Chazay d'Azergues	4 690,00 €	24/06/21	SAS CPS	897 rue de la madone « Le sotison » 69460 VAUX EN BEAUJOLAIS
21.030	Mission de coordination - remplacement des systèmes de sécurité incendie - domaine des communes	2 400,00 €	30/06/21	NAMIXIS & SSICoor	Parc du Crécy 1 rue Claude Chappe 69370 SAINT DIDIER AU MONT D'OR
21.035	Mission de contrôle technique - Construction d'une crèche à Chazay d'Azergues	7 550,00 €	23/07/21	ALPES CONTROLES VILLEFRANCHE	112 Boulevard Roger Salengro 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE
21.036	Mission de CSPS - Construction d'une crèche à Chazay d'Azergues	4 080,00 €	19/07/21	CPS SANHARD Pascal	Le Sotison 897 Rue de la Madone 69460 VAULX EN VELIN
21.038	Mission illustrateur - extension et réhabilitation Espace Pierres Folles -	17 940,00 €	27/07/21	M. Reynard GUILLAUME	57 rue Jean-Pierre Timbaud 75011 PARIS
21.043	Mission de contrôle technique - remplacement des systèmes de sécurité incendie - domaine des communes	1 700,00 €	13/09/21	SAS BUREAU ALPES CONTROLES	112 Bd Roger Salengro 69400 VILLEFRANCHE SUR SAÔNE
21.060	Mission complémentaire prestations hydrogéologiques - construction crèche - commune de Anse	15 375,00 €	09/12/21	CABINET STREM	115 Rue Tronchet 69006 LYON

LISTE DES MARCHÉS

NOTIFIÉS EN 2021

Accords-cadres à bons de commande

Accords-cadre pour les marchés de travaux					
Montant de 0 € à 100 000 €					
N° marché	Objet	Montant HT	Date notification	Attributaire	Adresse
21.017	Fourniture et livraison d'enrobé à froid	25 000,00 €	12/04/21	AXIMA CENTRE	214 rue Marius Berliet 69400 ARNAS
21.027	Travaux de réparation ponctuelles des chaussées au moyen d'enrobé projeté 2021	50 000,00 €	21/06/21	NEOVIA SOLUTIONS	ZAC du Plessis Val Vert 4 rue de la Butte au Berger 91220 LE PLESSIS PATE
Traitement des accotements des voiries 2021-2022					
21.018	Traitement des accotements des voiries 2021 - lot 1: Anse, Marcilly d'Azergues, Porte des Pierres Dorées	20 000,00 €	18/05/21	SARL GIRAUD TDT	755 Route de la Douzette 69870 CLAVEISOLLES
21.019	Traitement des accotements des voiries 2021 - lot 2: Les Chères, Chasselay	10 000,00 €	20/05/21	SARL AGRI-DURAND	4 route de Sainte Geneviève 69220 TAPONAS
21.020	Traitement des accotements des voiries 2021 - lot 3: Chamelet, Sainte Paule	10 000,00 €	22/05/21	SARL CHAVAND-BERTHOLLIER	Lachal 69620 LETRA
21.021	Traitement des accotements des voiries 2021 - lot 4: Alix, Le Breuil, Légny, Ternand	22 000,00 €	20/05/21	SARL DUMONTET C&G	1971 Route de Grandris 69870 SAINT JUST D'AVARY
21.022	Traitement des accotements des voiries 2021 - lot 5: Frontenas	5 000,00 €	20/05/21	SARL AVF CHARNAY	Route de l'Aérodrome 69620 FRONTENAS
21.023	Traitement des accotements des voiries 2021 - lot 6: Ambérieux d'Azergues, Charnay, Chazay d'Azergues, Lachassagne, Marcy sur Anse, Saint Jean des Vignes	27 000,00 €	21/05/21	SARL GEORGES Père et Fils	Allée de Cossieux 01120 MONTLUEL
21.024	Traitement des accotements des voiries 2021 - lot 7: Moiré	4 000,00 €	18/05/21	LAGOUTTE Baptiste	20 rue Isabeau de Sugny 69490 VINDRY SUR TURDINE
Total Marché alloti pour le traitement des accotements		98 000,00 €			

Montant de 100 001 € à 5 382 000 €

N° marché	Objet	Montant HT	Date notification	Attributaire	Adresse
Travaux de voirie du 05/07/2021 au 04/07/2023					
21.031	Travaux de voirie 2021/2022 lot 1 Nord: Anse, Frontenas, Pommiers, Porte des Pierres Dorées, Theizé	1 200 000,00 €	06/07/21	EIFFAGE ROUTE CENTRE EST	Bd de la Turdine 69490 PONTCHARRA SUR TURDINE
21.032	Travaux de voirie 2021/2022 lot 2 Sud: Alix, Bagnols, belmont d'Azergues, Charnay, Châtillon d'Azergues, Lachassagne, Lozanne, Marcy sur Anse, Saint Jean des Vignes	1 200 000,00 €	06/07/21	EIFFAGE ROUTE CENTRE EST	Bd de la Turdine 69490 PONTCHARRA SUR TURDINE

21.033	Travaux de voirie 2021/2022 lot 3 Est: Ambérieux d'Azergues, Chasselay, Chazay d'Azergues, Civrieux d'Azergues, Les Chères, Lucenay, Marcilly d'Azergues, Morancé	1 200 000,00 €	06/07/21	MGB TRAVAUX PUBLICS	140 rue Frédéric Monin ZI des Platières 69440 MORNANT
21.034	Travaux de voirie 2021/2022 lot 4 Ouest: Chamelet, Chessy les Mines, Le Breuil, Légny, Létra, Moiré, Sainte Paul, Saint Vérand, Val d'Oingt	1 200 000,00 €	06/07/21	THIVENT	Les Moquets 71800 LA CHAPELLE SOUS DUN
Total Marché alloti des travaux de voirie		4 800 000,00 €			

Accords-cadres pour les marchés de maîtrise d'œuvre

Montant de 40 001 € à 215 000 €					
N° marché	Objet	Montant HT max	Date notification	Attributaire	Adresse
Maîtrise d'œuvre voirie du 03/06/2021 au 02/06/2023					
21.005	Travaux de voirie - lot 1 Nord: Anse, Frontenas, Porte des Pierres Dorées, Theizé	25 000,00 €	07/06/21	SERVICAD INGENIEURS CONSEILS SARL	«Les Lanthanides» 5 square du Chêne Germain 35510 CESSON SEVIGNE
21.006	Travaux de voirie - lot 2 Sud: Alix, Bagnols, belmont d'Azergues, Charnay, Châtillon d'Azergues, Lachassagne, Lozanne, Marcy sur Anse, Saint Jean des Vignes	25 000,00 €	04/06/21	CALAD'ETUDES	70 Rue des chantiers du Beaujolais 69400 LIMAS
21.007	Travaux de voirie - lot 3 Est: Ambérieux d'Azergues, Chasselay, Chazay d'Azergues, Civrieux d'Azergues, Les Chères, Lucenay, Marcilly d'Azergues, Morancé	25 000,00 €	04/06/21	CALAD'ETUDES	70 Rue des chantiers du Beaujolais 69400 LIMAS
21.008	Travaux de voirie - lot 4 Ouest: Chamelet, Chessy les Mines, Le Breuil, Légny, Létra, Moiré, Sainte Paul, Saint Vérand, Val d'Oingt	25 000,00 €	07/06/21	SERVICAD INGENIEURS CONSEILS SARL	«Les Lanthanides» 5 square du Chêne Germain 35510 CESSON SEVIGNE
Total Marché alloti de maîtrise d'œuvre pour les travaux de voirie		100 000,00 €			

LISTE DES CONTRATS DE CONCESSIONS

CONCLUS EN 2021

Délégation de Service Public

Objet	Durée	Montant Participation annuelle	Attributaire	Adresse
Délégation de Service Public pour la gestion de l'EAJE Les Chérubins à Les Chères	3 ans à compter du 31/08/2021	111 873,00 €	SAS Léa et Léo	Espace Robert SCHUMAN 7 place de l'Europe 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR

PÔLE ACTIVITÉ ET MOBILITÉ



Économie
Commerce
Artisanat
Développement Grands Projets
Accompagnement entreprises
Emploi
Transports
Sytral
Transport de Personnes Isolées
Gares
ZAC - zone d'activités

...



ZA DES BRUYÈRES À BAGNOLS

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Aides COVID – 19: Fonds local d'aide suite à la fermeture exceptionnelle due au COVID – 19 et FRU, Fonds Région Unie

› Fonds local

La CCBPD a décidé de soutenir ses commerces de proximité suite à la deuxième fermeture exceptionnelle due au COVID – 19 et de faire un deuxième fonds local d'aide soit 49 entreprises qui ont reçu une aide de 1 000 € chacune.

› Fonds Région Unie

La CCBPD et les communes ont aussi poursuivi avec la Région et la Banque des territoires le soutien avec le Fonds Région Unie sur l'avance remboursable qui pouvait être sollicitée jusqu'au mois de juin 2021.

La collectivité a participé en 2020 et 2021 au Fonds Région Unie en apportant une contribution globale de 209 100 €, fléchés sur l'aide aux entreprises du secteur du tourisme, hébergement et restauration et sur l'avance remboursable aux micro-entreprises et associations.

Le total des montants votés en 2020 et 2021 s'élève à 559 298 € correspondant à 77 dossiers selon la répartition suivante:

- Aide n°1 aux entreprises du secteur du tourisme, hébergement et restauration: 55 dossiers attribués pour 242 298 €.
- Aide n°2 avance remboursable aux micro-entreprises et associations: 22 dossiers attribués pour 317 000 €.

Les montants ont été répartis entre les 4 contributeurs financiers Région, Banque des Territoires, CCBPD et communes tous solidaires.

Digitalisation des acteurs économiques

Lancement du marché pour la création d'une application mobile pour recenser les acteurs économiques du territoire que ce soit pour les habitants et les touristes pour qu'ils trouvent facilement les commerces, ventes directes, artisans et acteurs du tourisme.

Focus ZA communautaires

L'étude environnementale a été lancée avec le Cabinet Améten pour la création de l'extension de la ZA du Maupas à Theizé.

La mise en conformité du réseau assainissement de la ZA du Maupas a été réalisée avec la maîtrise d'œuvre Réalités Environnement.

ZA Champ de Cruy : le dossier de loi sur l'eau a été déposé afin de pouvoir engager les travaux de viabilisation courant du premier trimestre 2022.

Le dernier lot E1 a été commercialisé sur la ZA de Viadorée à Pommiers, l'entreprise CVI (COMPAGNIE VOSGIENNE D'ISOLATION – menuiseries aluminium) s'y est installée.

ZA des Bruyères à Bagnols

Premières constructions sur la ZA des Bruyères avec Alti-rêves, Edy Garcia charpente, zinguerie et la SARL Gransart Plomberie, signature de la vente du dernier lot en décembre avec Pretext Infographie.

ZA des Varennes à Chazay d'Azergues

Début des constructions et commercialisation de tous les lots.



Participation au Salon de l'entreprise au Parc Expo de Villefranche sur Saône le 14 octobre 2021

Présentation du programme de Stop connecté au Salon de l'entreprise qui a commencé à être déployé sur les communes de la CCBPD.



Réalisation d'un nouveau panneau d'information sur les ZA des Saignes et du Golf à Lucenay



Hôtel d'entreprises La Buissonnière à Anse

Le projet de rénovation énergétique a été engagé avec la participation de la ALTE 69 et l'obtention d'une subvention en DSIL exceptionnelle à hauteur de 590 400 € pour un montant de travaux estimé à 738 000 € HT, lancement du marché de maîtrise d'œuvre pour un début des travaux en 2022.

Un locataire est arrivé JLT Invest depuis le 1er août suite au départ d'Innovations et paysage.

Financer mon investissement commerce et artisanat par la CCBPD et la Région

7 dossiers ont été validés pour des commerces de proximité sur le territoire pour un montant de 22 572,59 € HT: le restaurant Beurre Noisette à Lucenay, la Carrosserie HTZ à Ambérieux d'Azergues, le Panier Sympa à Châtillon (épicerie), Le Delph (bar-tabac) et le Potager des Pierres Dorées (primeur) à Porte des Pierres Dorées, restaurant le Cap Verre à Chazay d'Azergues et Click and Poulette (casiers connectés de produits alimentaires en circuits courts) à Pommiers.



Initiative Beaujolais (IB)

La CCBPD poursuit son partenariat avec IB pour soutenir l'activité économique.

Sur le territoire :

- > 6 projets : 1 reprise d'entreprise, 5 créations
- > 76 000 € de prêts d'honneur accordés
- > 682 143 € de prêts bancaires complémentaires
- > 19 emplois créés ou maintenus.

Liste des créateurs - Repreneurs soutenus par Initiative Beaujolais et la CCBPD en 2021 :

- > Elodie GAUDILLAT
Arom'en soi Torréfaction et boutique ANSE Graziella VALLS
- > L'Art de la Métamorphose
Atelier de peinture naturelle LEGNY
- > Emmanuelle DOYON FAZ
Laboratoire cosmétique bio THEIZE
- > Matthieu COTTET
EXE SURE Maitrise d'œuvre CHAZAY D'AZERGUES
- > Valérian LANDRY
Maçonnerie CONTET MORANCE
- > Nathalie CLAUCIGH
LUX EXPERT ESTHETIC Centre d'esthétique ANSE



Entreprendre pour apprendre challenge mini entreprises

Le 30 novembre la CCBPD a accueilli 113 élèves de troisième provenant des collèges Asa PAULINI de Anse, Alexis KANDELAFT de Chazay d'Azergues, du collège des Pierres Dorées du Val d'Oingt et la MFR de la Petite Gonthière de Anse pour le Challenge Mini Entreprise avec Entreprendre pour Apprendre.

16 groupes mentorés par 16 entreprises du territoire, ont relevé le défi sur la thématique : « Imaginez un produit ou un service innovant en lien avec le développement durable qui soit utile sur le territoire Beaujolais Pierres Dorées ».

Parmi les idées plus créatives les unes que les autres, le cœur du jury a balancé pour :

- « Bioschock » imaginé par Hugo, Alexis, Elliot, Maëlyne, Alice, Mao, Jorys : « Recyclage de l'électricité & transport/livraison de produits alimentaires Bio et locaux ».

- « BFF (Bio Fast Food) » imaginé par Daphné, Linon, Ilion, Syrine, Judith, Thibaut : « Fast Food Local avec exclusivement des produits issus de l'agriculture biologique et raisonnée. Emballage recyclé et recyclable ».

- « Le Marché aux Casiers » imaginé par Djordan, Nassim, Lou-Anne, Baptiste, Adèle, Alban : « Mettre des produits locaux (nourriture, graines, boissons, fleurs...) à la vente dans des casiers en libre-service avec des bacs de recyclage (compost/plastique...) pour trier et éviter le gaspillage ».

- « Beaujo'Bus » imaginé par Alexandre, Ruben, Maëlys, Charles, Julia et Inès : « Bus sillonnant les villages du territoire et mixant : transferts de voyageurs, distribution de nourriture, collecte des déchets, collecte de vêtement et de nourriture (permettant un voyage gratuit ou à prix réduit). Le bus fonctionne à l'énergie solaire et offre plusieurs services à bord (wifi, siège chauffant, massage, juke box etc..) ».

L'objectif était de réunir les élèves et les entreprises du territoire et créer une première connexion. Le coût global de l'opération a été de 6 000 €.



MOBILITÉ

Notre Plan Climat Air Energie Territorial révèle que le secteur du transport est le 2ème secteur le plus émetteur de Gaz à effet de serre (32 %) et représente le 1er secteur de consommation d'énergie (41 %). Pour lutter contre l'autosolisme, la CCBPD s'engage à développer les mobilités alternatives à la voiture individuelle (déplacements doux, marche à pied, vélos, covoiturage, autopartage, etc.).

Les actions initiées en 2021 en matière de mobilité, constituent les fondations d'un déploiement ambitieux de cette politique prévue pour 2022, avec notamment l'embauche d'une chargée de missions mobilité et la réalisation d'un Plan Local de Mobilité.

Une planification de la mobilité en faveur des mobilités alternatives à l'autosolisme

Plan Local de Mobilité des Pierres Dorées

Dans le cadre de ses compétences facultatives, la Communauté de Communes a pris la compétence d'autorité organisatrice de la mobilité le 1er juillet 2021. Dès lors, elle devra élaborer un Plan Local de Mobilité qui permettra de planifier les actions visant à favoriser et à développer les mobilités douces et partagées afin qu'elles soient de véritables alternatives à l'autosolisme sur le territoire. La Communauté de Communes a été lauréate en 2021, de l'appel à manifestation d'intérêt « territoire de nouvelles mobilités durables » (AMI TENMOD). A ce titre, elle bénéficiera du soutien technique et financier de l'ADEME pour la réalisation de son plan local de mobilité. La subvention d'un montant maximal de 25 000 €, permettra notamment de réaliser un diagnostic et ainsi d'identifier les besoins et attentes des usagers, leurs habitudes en matière de déplacement, de recenser les offres de services et d'aménagements existants pour identifier les priorités en matière de mobilité.

Plan de Mobilité à l'échelle du Département du Rhône

L'ordonnance n° 2021-408 du 8 avril 2021 relative à l'autorité organisatrice des mobilités des territoires lyonnais dispose que la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées sera rattachée à l'établissement public local SYTRAL Mobilités, à compter du 1er janvier 2022. Ce dernier aura la compétence en matière de transports publics réguliers et transports scolaires sur les 13 collectivités et 263 communes membres.

Pour organiser ces compétences à une échelle cohérente et favoriser le développement et l'usage des transports en communs sur l'ensemble du territoire, le SYTRAL Mobilités devra, en collaboration avec les AOM membres établir un plan de mobilité (PDM).



Transport des Personnes Isolées

Le Transport des Personnes Isolées TPI est un service de transport en commun public, déclenché à la demande des usagers en réelles difficultés de déplacement, pour effectuer des trajets de proximité qu'aucune desserte existante à moins de 1 kilomètre ne permet d'accomplir.

Ce service est une compétence transport facultative du Département du Rhône qui l'a délégué à la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées.

La gestion de ce service TPI est confiée à une ou des entreprises prestataires pour:

- > La gestion des demandes de réservation de TPI par les usagers.
- > Le transport des usagers.

2 types de transport des personnes isolées:

- > Transport des Personnes Isolées (+ 65 ans, handicap, ...)
- > TPI Accueil de Jour pour les personnes atteintes de troubles de la mémoire

Le service TPI est facturé 10 € pour un aller-retour.

Le transport est organisé sur le territoire de la Communauté de Communes et les trajets se font uniquement sur le territoire, à l'exception de l'hôpital de Grandris et des établissements spécialisés en soins de la mémoire en périphérie du territoire.

En 2021:

- > **40 adhérents du TPI Accueil de jour**
 - 12 utilisateurs
 - 248 transports à l'accueil de jour/an
- > **33 adhérents du TPI Classique**
 - 4 utilisateurs
 - 90 transports TPI Classique/an

Stop Connecté

Le Stop Connecté a été lancé le 23 août 2021 avec un réseau de 15 points d'arrêts. Ce service de stop spontané vise à faciliter les déplacements des personnes non véhiculées tout en développant le principe d'entraide. Une communication, à travers des bulletins communaux et d'animations sur différentes communes a été conduite afin de faire mieux connaître ce dispositif.



Tourisme – Réalisation des sentiers de randonnée

La Communauté de Communes a conventionné avec la Fédération Française de Randonnée pour la réalisation d'un itinéraire de randonnées pédestres « Au plus près de l'Azergues » entre Chamelet et Anse et un itinéraire « Retour Azergues, par les Pierres Dorées » entre Anse et Légny les Ponts Tarrets. Le processus de réalisation prévoit le balisage de l'itinéraire et l'édition de 8 Rando-fiches en 2022.

La Voie Bleue, Moselle Saône à vélo

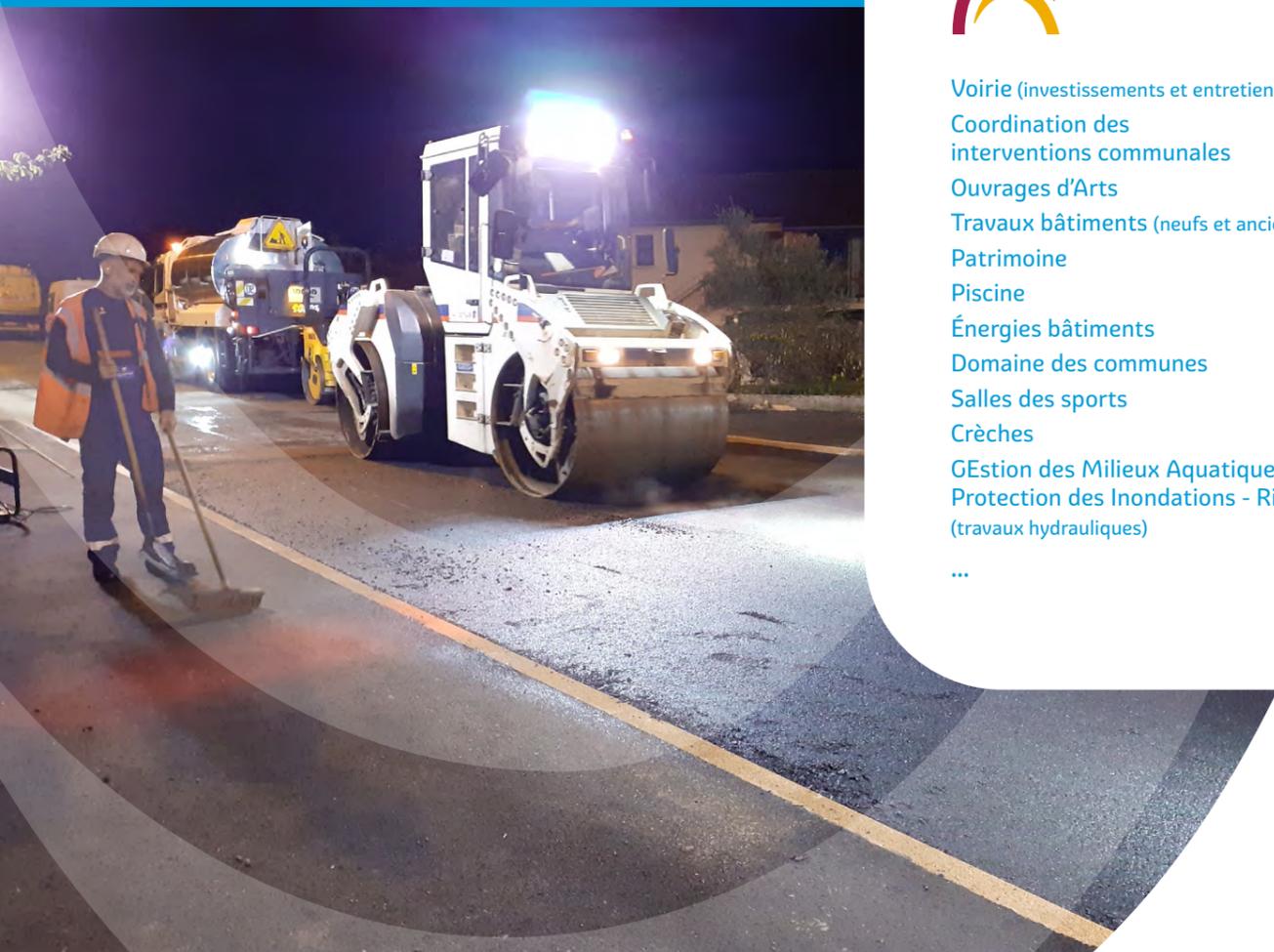
En 2021, la Communauté de Communes a poursuivi son partenariat avec le comité d'itinéraire de la Voie Bleue, Moselle Saône à vélo. La cotisation annuelle s'élève à 1 000 €. Une étude de signalisation a été réalisée sur la section entre Mâcon Sud et Massieux. Notre territoire est concerné par l'antenne d'accès reliant le centre-ville de Anse et sa gare SNCF, à l'itinéraire principal de La Voie Bleue, situé sur la commune de Saint Bernard. La mise en œuvre de la signalisation est programmée au 1er trimestre 2022 pour un montant de 9 000 € HT.



PÔLE INFRASTRUCTURES DU TERRITOIRE



Voirie (investissements et entretiens)
 Coordination des interventions communales
 Ouvrages d'Arts
 Travaux bâtiments (neufs et anciens)
 Patrimoine
 Piscine
 Énergies bâtiments
 Domaine des communes
 Salles des sports
 Crèches
 GEstion des Milieux Aquatiques et Protection des Inondations - Rivières (travaux hydrauliques)
 ...



VOIRIE

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2021

BILAN DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

Le service voirie a passé 7 marchés de travaux et 4 marchés de services en 2021.

41 projets d'investissement ont été réalisés pour un montant de travaux de 2,04 M€ TTC.

Mise en place du logiciel de Déclaration de Travaux.

Réalisation du diagnostic des ouvrages d'arts conformément aux critères du Programme National des Ponts sur l'ensemble de la CCBPD.



16% Engagements reportés sur 2022: 188 228€ TTC

17% Transféré en investissement sur 2022 : 192 977€ TTC

67% Dépenses 2021 : 763 933€ TTC

Budget 2021 = 1 145 138 € TTC

RÉPARTITION DES DÉPENSES	DÉPENSES	POURCENTAGE
Heures agents	389 160 €	50,94 %
Entretien/réparation voirie (fauchage, PATA, Projeté, Pontage...)	345 443 €	45,22 %
Entretien / Réparation réseaux	3 539 €	0,46 %
Enrobé froid	23 964 €	3,14 %
Location matériel et divers	1 827 €	0,24 %
Total	763 933 €	100,00 %

BUDGET INVESTISSEMENT VOIRIE 2021

	MONTANT DES INVESTISSEMENTS € TTC
Budget prévisionnel 2021	2 572 997,00 €
Report crédit fonctionnement 2020	443 699,00 €
Report solde budget invest 2020	4 454 102,00 €
DM de 2021	313 650,00 €
Total disponible inscrit budget 2021	7 784 448,00 €
Montant des travaux réalisés en 2021	2 042 744,00 €
Reste à disposition	5 741 704,00 €

TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2021



ALIX : RUE DU CARDINAL FESCH



ANSE : ASAS PAULINI

COMMUNE	SECTEUR	MONTANT DES TRAVAUX (€ HT)
ALIX	Rue du Cardinal Fesch	150 000 €
	Montée du Perroux	
	Rte du Garret	8 000 €
	Quai-bus ASA Paulini	6 556 €
	Ch. Vigne des Garçons (trottoir)	7 833 €
ANSE	Ch. du Bief	4 760 €
	Ch. Célestin	3 000 €
	Montée de Grave	89 000 €
	Impasse Baronnat	
BAGNOLS	Rue de la Pompe	66 195 €
BELMONT	Rue Guillaume de Varey	8 500 €
CHASSELAY	Rue Dodat	256 000 €
CIVRIEUX D'AZERGUES	Les Verchères	160 000 €
CHAZAY D'AZERGUES	Rue Gros Bois	290 000 €
FRONTENAS	Rue des Ecoliers	48 000 €
LACHASSAGNE	RD 39 : Création cheminement piéton	39 300 €
LEGNV	Hameau de Billy	72 000 €
LES CHERES	Rue de la Babette	63 000 €
LUCENAY	RD 30 - cheminement piéton	33 300 €
	Ch. de Bel Air	
MARCV	Rue de l'Eglise	2 700 €
	Ch. Neuf	6 800 €
MOIRE	Le Boucayron	6 700 €
POMMIERS	Rue de l'Eglise	72 000 €
PORTE DES PIERRES DOREES	Chantemerle + purges	45 000 €



FRONTENAS : CHEMAIN DES ECOIERS



LES CHERES : BABETTE



POMMIERS : RUE DE L'EGLISE

COMMUNE	SECTEUR	MONTANT DES TRAVAUX (€ HT)
SAINT VERAND	Voie du Tracot	73 000 €
	Rte des Courses	27 500 €
	Rue du Crêt Manu	6 500 €
	Carrefour CH.de la Flachère / Vissous	1 600 €
	Rte des Razes	2 000 €
	Reprise d'accotements	1 100 €
	Rte du Ferrat / Ch. de Font Messon	2 700 €
	La Gouteleuse	7 400 €
	La Contardièrre	120 000 €
	Le Massacrier	24 000 €
SAINTE PAULE	Rte du Châtoux	
	Planche Lachal	15 000 €
TERNAND	RD 385 - Cheminement piéton	9 200 €
	Impasse des Mésanges	10 800 €
THEIZE	Reprise mur de soutènement	4 700 €
VAL D'OINGT	Ch. du Pérou	8 000 €



SAINT VERAND : VOIE DU TRACOT



LIQUIDATIONS 2021 VOIRIE

COMMUNES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
ALIX	23 405,18 €	117 839,35 €
AMBÉRIEUX	8 499,65 €	3 354,00 €
ANSE	38 665,98 €	18 441,24 €
BAGNOLS	39 699,34 €	66 195,00 €
BELMONT D'AZ	11 250,00 €	18 343,38 €
CHAMELET	33 260,70 €	174 420,10 €
CHARNAV	29 608,21 €	1 631,26 €
CHASSELAY	7 436,57 €	121 589,71 €
CHATILLON D'AZ	17 094,55 €	9 597,60 €
CHAZAY	6 305,52 €	195 355,61 €
CHESSY LES MINES	87 668,00 €	7 027,20 €
CIVRIEUX D'AZ	7 242,00 €	169 232,69 €
FRONTENAS	14 677,50 €	48 971,56 €
LACHASSAGNE	12 862,40 €	41 686,92 €
LE BREUIL	10 968,54 €	3 940,21 €
LÉGNV	7 465,14 €	71 683,52 €
LES CHÈRES	1 524,60 €	72 687,54 €
LÉTRA	20 698,02 €	0,00 €
LOZANNE	43 323,98 €	4 356,00 €
LUCENAY	11 589,82 €	34 316,52 €
MARCILLY D'AZ	1 760,64 €	184,62 €
MARCY	15 710,16 €	17 157,04 €
MOIRÉ	7 920,00 €	11 040,46 €
MORANCÉ	21 070,27 €	56 319,17 €
POMMIERS	32 729,02 €	61 204,15 €
PORTE DES PIERRES DORÉES	28 198,42 €	59 105,62 €
ST JEAN DES VIGNES	60 004,85 €	5 828,83 €
ST VÉRAND	31 294,41 €	136 836,01 €
SAINTE PAULE	9 015,00 €	8 867,22 €
TERNAND	15 534,35 €	28 816,80 €
THEIZÉ	27 683,15 €	1 440,00 €
VAL D'OINGT	79 766,86 €	152 472,09 €
TOTAL	763 932,83 €	1 719 941,42 €

CONVENTIONS DE MANDAT

NOM CONVENTION	MONTANT INITIAL CONVENTION	TRAVAUX LIQUIDÉS AVANT 2021	TRAVAUX 2021	RESTE À DISPOSITION SUR CONVENTION MANDAT
ALIX Rue Fesch et Montée Perroux *	14 550,00 €	0,00 €	4 125,30 €	10 424,70 €
BELMONT D'AZERGUES RD70 *	80 400,00 €	0,00 €	0,00 €	80 400,00 €
CHASSELAY Montée du Célard *	16 000,00 €	0,00 €	0,00 €	16 000,00 €
CHASSELAY Rue Dodat *	5 400,00 €	0,00 €	0,00 €	5 400,00 €
CHAZAY D'AZERGUES Rue Grosbois *	59 760,00 €	0,00 €	46 202,76 €	13 557,24 €
CIVRIEUX D'AZERGUES Les Verchères	330 000,00 €	12 821,45 €	137 919,45 €	179 259,10 €
FRONTENAS Rue des Ecoles *	22 800,00 €	0,00 €	17 236,04 €	5 563,96 €
LES CHÈRES Rue de la Babette *	28 440,00 €	0,00 €	26 448,18 €	1 991,82 €
MORANCÉ Cœur de Village	709 200,00 €	702 744,10 €	1 809,12 €	4 646,78 €
MORANCÉ RD30 Chemin de la Combe	138 000,00 €	2 982,00 €	1 920,00 €	133 098,00 €
POMMIERS Rue de l'Eglise *	64 000,00 €	0,00 €	41 576,04 €	22 423,96 €
POMMIERS Chemin de Gyre *	14 220,00 €	0,00 €	0,00 €	14 220,00 €
ST VÉRAND Cœur de Village	600 000,00 €	391 903,97 €	0,00 €	208 096,03 €
ST VÉRAND Voie nouvelle RD31 à Route du Tracot	120 000,00 €	38 580,04 €	44 620,20 €	36 799,76 €
VAL D'OINGT Hameau Dalbepierre	12 000,00 €	0,00 €	0,00 €	12 000,00 €
Total des Conventions	2 214 770,00 €	1 149 031,56 €	321 857,09 €	743 881,35 €

* Convention signée en 2021

DÉTAIL DES FONDS DE CONCOURS

COMMUNE	DROITS À TRAVAUX
CHASSELAY	103 655,45 €
CIVRIEUX D'AZERGUES	95 797,00 €
CHESSY LES MINES	58 914,00 €
LES CHÈRES	140 073,89 €
MARCILLY	44 097,48 €
MORANCÉ	106 960,61 €
TOTAL	549 498,43 €

OBJECTIFS 2022

- Recrutement d'un nouveau technicien voirie
- Analyse du diagnostic des ouvrages d'arts et travaux de première nécessité
- Réforme du règlement de voirie CCBPD

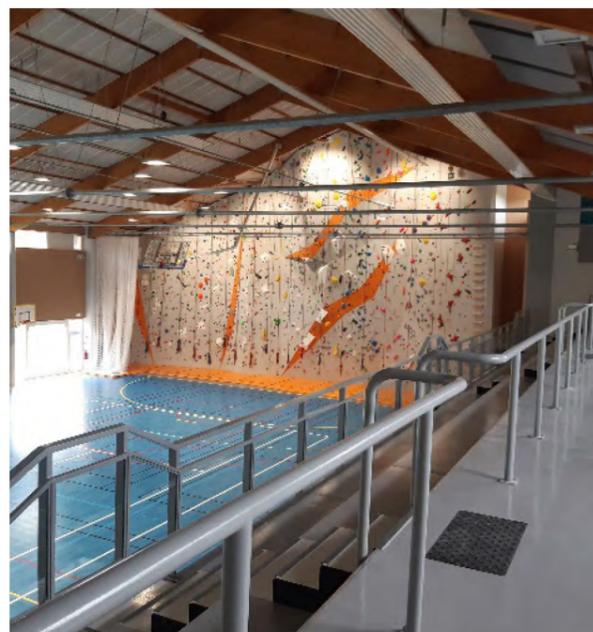
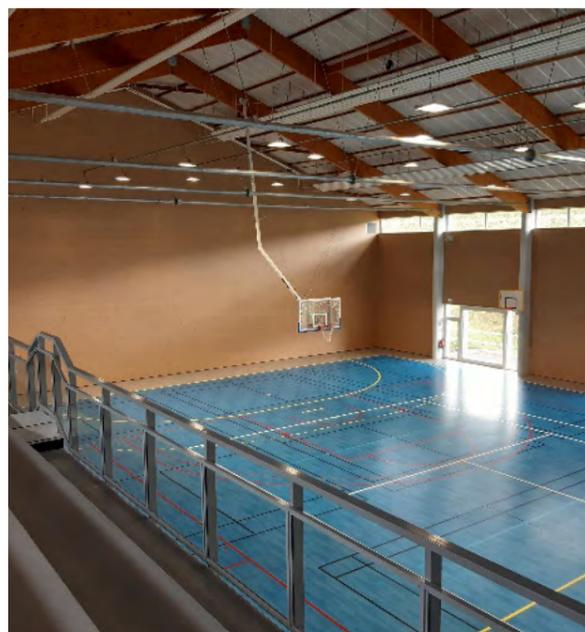
BÂTIMENTS

LES GRANDS PROJETS EN 2021

RÉHABILITATION GYMNASÉ DU VAL D'OINGT

La réhabilitation du gymnase communautaire du Val d'Oingt s'est achevée en ce début d'année 2021. Cette opération de rénovation complète intègre les volets suivants : rénovation thermique complète, remplacement de l'ensemble des menuiseries, mise en accessibilité de l'ensemble des espaces, mise en œuvre d'un mur d'escalade aux normes nationales.

Le montant de cette opération s'est élevé à 1 289 170,84 € TTC. Le budget initial a donc été respecté.



RÉHABILITATION ESPACE PIERRES FOLLES

L'année 2021 a été caractérisée par la finalisation technique du projet en vue de la consultation des entreprises. Une modification importante a été demandée, pour rendre la capacité du restaurant conforme à la capacité de l'amphithéâtre. Cette modification a nécessité de repenser certains espaces et a dû être validée par les services de sécurité incendie.

La consultation a donc pu être lancée à l'automne 2021 pour un démarrage de la phase opérationnelle début 2022.

Le montant total du budget de cette opération s'élève à 10 M€ TTC.

La livraison totale de cette opération est prévue à fin 2024.



CRÈCHE À ANSE

Le projet de crèche à Anse rentre dans sa phase opérationnelle. La technologie de la géothermie a été choisie pour alimenter les bâtiments. Ce projet soutenu par l'ADEME, a nécessité de réaliser une sonde test au printemps 2021. Cet essai a révélé que le terrain était très favorable.

La consultation des entreprises a été lancée pour un démarrage des travaux en septembre 2021. Les travaux doivent durer 15 mois, pour un montant budgété de 2,12 M€ TTC pour la crèche et la voirie.



CRÈCHE À CHAZAY

Une consultation pour le choix du maître d'œuvre de cette opération a été lancée fin 2020. Le Cabinet TABULA RASA a été choisi.

Le projet, d'un montant prévisionnel de 2 M€, est prévu en lieu et place de l'ancienne caserne des Pompiers.

Une première phase de travaux, consistant en la démolition de l'ancienne caserne est programmée pour le début de l'année 2022.



LES AUTRES OPÉRATIONS D'ENVERGURE:

- › Agrandissement de l'espace du personnel à la crèche d'Anse pour un montant de 15 000,00 € TTC,
- › Remplacement du grillage extérieur à la crèche de Lucenay pour un montant de 10 000,00 € TTC,
- › Amélioration de l'isolation thermique à la crèche de Lucenay pour un montant de 20 000,00 € TTC,
- › Elargissement de l'entrée du Domaine et pose d'un enrobé végétal pour un montant de 65 000,00 € TTC,
- › Remplacement du système d'audioconférence au Domaine des Communes pour un montant de 40 000,00 € TTC.

GEMAPI – RIVIÈRES

LA POLITIQUE DES RIVIÈRES DE NOTRE TERRITOIRE

La Communauté de Communes de par la loi s'est vue attribuer la compétence de la Gestion des Milieux Aquatiques et à la Prévention des Inondations (GEMAPI).

Du fait des différents bassins versants du territoire, la Communauté de Communes a comme interlocuteur quatre syndicats :

Le **Syndicat Mixte Bassin Versant Azergues** (SMBVA) qui couvre l'Azergues. Un nombre important de communes du territoire sont concernées par ce syndicat, toutes celles qui sont sur l'Azergues de Chamelet à Anse.

Le **Syndicat de Rivières Brévenne Turdine** (SYRIBT), Syndicat qui concerne deux affluents importants de l'Azergues, la Brévenne et la Turdine qui trouvent leur confluence avec l'Azergues au niveau de Lozanne et Châtillon d'Azergues.

Le **Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais** (SMRB), la Communauté de Communes est concernée par deux affluents du Morgon, le Merloux et la Galoche. Sur notre territoire principalement les communes concernées sont : Theizé, Pommiers et Portes des Pierres Dorées.

Enfin l'**Établissement Public Saône Doubs** (EPTB) pour lequel la Communauté de Communes est concernée par une berge de la Saône sur Anse et Ambérieux d'Azergues. La Communauté a officiellement adhéré à cette structure en 2021.

Ces différents syndicats sont à des états d'avancement différents. Les deux plus anciens et donc les plus avancés sont le SMBVA et le SYRIBT.

Le SMBVA a signé un programme d'actions de Préventions des Inondations (PAPI) de 3ème génération, ce qui montre le travail déjà accompli et le programme avancé qui comprend aussi bien la protection de la biodiversité que la lutte contre les inondations.

Des travaux importants ont été réalisés sur Lozanne en matière de lutte contre les inondations. En 2021, d'autres travaux sont prévus sur Chessy et l'Alix en amont de Châtillon d'Azergues.

Le SYRIBT a également réalisé des travaux importants de protection des inondations par la création de retenues d'eau.

Le SMRB de création plus récente est en cours de réalisation de son premier PAPI.

Enfin l'EPTB s'est lancé dans une grande réflexion statutaire qui arrive à son terme pour une organisation proche des réalités de terrains, car cet établissement regroupe aussi bien la Métropole de Lyon, l'Agglomération de Villefranche que des Départements, des Régions et des Communautés de Communes pour une partie de leur territoire.

Sur toutes ces rivières, l'Etat a engagé l'étude de PPRNI, les aléas sont revus, ce qui a pour conséquence de nouvelles contraintes. Par exemple sur le PPRNI de

l'Azergues, l'Etat a intégré les ruissellements, ce qui a pour conséquence la création de nouvelles zones de protection.

Ces nouveaux PPRNI vont être validés pour la plupart en 2022. L'année 2021 a été consacrée à la concertation.

Bien évidemment, en terme de biodiversité, toutes ces structures entrent dans la politique environnementale de la Communauté de Communes.

Le financement de ces actions est réalisé par la Communauté qui mobilise et reverse à ces syndicats la GEMAPI qui est financée par une taxe affectée.

Il est à noter qu'en 2021 cette taxe GEMAPI, du fait de la suppression de la taxe d'habitation, a été reportée par l'Etat sur les taxes foncières et les taxes des entreprises.

Le Conseil Constitutionnel saisi a trouvé cette pratique non conforme à la constitution et a demandé à l'Etat de compenser la part prélevée sur la taxe d'habitation. Cette décision devra dans les années qui viennent supprimer la surtaxation faite sur la taxe foncière et les taxes des entreprises, tout en maintenant la part initialement prélevée sur la taxe foncière et les taxes sur les entreprises. Toutefois, un gain pour le contribuable local.



AQUAZERGUES

L'année 2021 a été de nouveau impactée par la période COVID.

Alors qu'en 2019, 21 850 passages de scolaires ont été enregistrés. L'année 2020 avait connu une forte chute de fréquentation du fait du COVID. Cette chute a été accentuée en 2021 à 7 853 entrées. Par contre pour les collèges, la fréquentation a augmenté et pratiquement doublé par rapport à 2020.

Toutefois, on constate une augmentation importante des stages enfants qui certainement au cours du deuxième trimestre a permis aux familles de compenser l'absence de l'apprentissage au niveau scolaire du fait du COVID.

Toujours pour les mêmes raisons, la fréquentation du club a baissé.

La fréquentation aquatique grand public est restée à un niveau faible équivalent à 2020, les activités

liées aux espaces de remise en forme ont également baissé par rapport à 2020.

L'équilibre financier de l'équipement en a été fortement dégradé.

Le délégataire gère l'équipement à ses risques et périls. Toutefois, seul le risque prévisible rentre dans cette définition. Le COVID n'est pas un élément prévisible la collectivité a donc dû financer une partie des pertes de l'exploitant.

Il convient de noter le grand professionnalisme dont a fait preuve l'équipe dans cette exploitation difficile.

Il lui a fallu adapter, dès les périodes d'ouverture, ses pratiques professionnelles aux règles strictes édictées dans le cadre du COVID.

L'année 2021 a vu aboutir la procédure liée à des malversations initiales

sur l'équipement toiture, ponts thermiques, entrées d'eau dans le TGBT. Une indemnité importante a été reconnue par le tribunal de l'ordre d'un 1,5 M€.

Pour réaliser ces travaux l'équipement devra fermer à une période à déterminer. Toutefois, c'est un montant de travaux nettement supérieur qui sera réalisé. En effet le Conseil Communautaire a décidé de réaliser en même temps des travaux rendus nécessaires sur un équipement qui rentre dans sa dixième année.

Une année 2021 bien perturbée d'un point de vue de la fréquentation, qui n'a pas empêché la Communauté de Communes de réfléchir sur la pérennité d'un équipement de qualité, qu'elle souhaite faire évoluer pour qu'il reste à son niveau de qualité.

PÔLE JEUNESSE ET SERVICES



Convention territoriale CAF
Petite enfance
Accueil de Loisirs Sans Hébergement
Conseil Municipal des Jeunes
Mutuelle intercommunale
Social
Piscine (plannings)
Salle des sports (plannings)
Cap Générations
Politique ados - jeunes adultes
Mission locale
Initiatives sociales
Relations avec les collègues
socio-éducatif
...



PETITE ENFANCE - JEUNESSE - SOCIAL

Sortant d'une année 2020 perturbée par la pandémie, cette année 2021 a marqué pour le Pôle un redémarrage de tous les projets mis en suspens.

L'objectif partagé par toutes les compétences du Pôle a été de déployer l'écoute auprès de nos équipes fortement sollicitées par les contraintes sanitaires, de réfléchir à une meilleure optimisation de nos services et de rechercher des projets favorisant un accès plus aisé aux services pour nos habitants.

Petite Enfance... continuer à accompagner les besoins du territoire

Le développement des projets immobiliers sur notre territoire maintient une pression forte sur les besoins d'accueil. La création des deux nouvelles structures budgétairement validées par le Conseil a débuté : les chantiers ont démarré sur la commune de Anse et sur Chazay d'Azergues pour une livraison en 2023/2024.

Lors de la commission d'attribution des places organisée annuellement en mai pour les demandes de la rentrée, 176 familles ont pu bénéficier d'une réponse favorable mais 185 familles n'ont pu obtenir d'accueil collectif et ont été réorientées vers notre tissu d'assistantes maternelles dont l'effectif décroît régulièrement par les départs à la retraite et une démobilitation structurelle du métier.

Le rôle du guichet familles est aux côtés des relais petite enfance (ex relais d'assistantes maternelles) primordial pour conseiller, accompagner et orienter les familles dans leur recherche d'un mode de garde.

Dans ce contexte, les élus de la commission petite enfance ont cherché à apporter une réponse à une problématique rencontrée de plus en plus fréquemment.

Lorsqu'une opportunité de travail ou formation professionnelle s'offre, c'est presque toujours du jour au lendemain. La difficulté est de trouver dans ce même laps de temps, un mode de garde pour les enfants. Or sur notre territoire, comme sur l'ensemble du département, aucune place en EAJE n'est disponible immédiatement. Il est donc très difficile d'accompagner ces familles. D'où la volonté des élus de prévoir quelques



places affectées à ces besoins spécifiques et dont les demandes seront traitées par les élus de la commission petite enfance.

En 2021, nos 325 places d'accueil collectif ont permis d'accueillir 721 enfants différents totalisant 546 462 heures facturées.

Le Conseil de la Parentalité retrouve sa dynamique de projets

Après une année 2020 neutralisée pour les rencontres, les membres du Conseil ont enfin pu se retrouver au siège de notre communauté de communes et ont acté la création d'une Quinzaine de la Parentalité permettant aux familles de pouvoir découvrir toutes les structures et acteurs qui peuvent les accompagner dans leur parcours parental.

Cet évènement aura lieu en 2022 afin de sortir de toutes les contraintes sanitaires qui ont encore émaillé l'année 2021 ponctuellement.

Enfance-jeunesse... un important travail sur le terrain pour mieux accompagner nos équipes et nos familles...

Dans ce domaine également, la sollicitation a été forte tant au niveau des besoins des familles que sur le terrain auprès de nos équipes, contraintes de poursuivre des règles sanitaires évolutives et devant faire face à des difficultés de recrutement de jeunes titulaires du BAFA.

Ce service s'avère être un véritable plus pour nos familles (majoritairement doubles actifs). En témoigne le nombre d'heures réalisées en 2021 avec 199 934 h d'accueil sur les mercredis et 290 906 h sur toutes les vacances scolaires. 3 040 familles différentes auront ainsi bénéficié de cet accueil en 2021.

Le guichet familles, porte d'entrée unique pour toutes les inscriptions, déploie un véritable accompagnement pour nos familles et recherche l'optimisation continue du service (dossiers d'inscription dématérialisés, élar-

gissement des moyens dématérialisés de paiement...) Les services support de la CCBPD ont déployé de nouveaux logiciels (comptable et partagés) qui ont mobilisé nos directeurs de centre.

Pour les accompagner au mieux dans leur rôle, des séances d'analyse de la pratique ont été pour la 1ère fois mises en place et se déroulent désormais régulièrement en deux groupes. La volonté des deux vice-présidentes est de renforcer également un programme individuel de formation pour chaque directeur de centre.

Par ailleurs, 2021 marque le renouvellement de la convention de territoire permettant le financement des activités du mercredi par la Caisse d'Allocations Familiales. Pour se donner le temps de retravailler un projet de territoire cohérent, il a été demandé une prorogation d'un an de ce PEDT afin qu'il puisse s'achever en juin 2022 et faciliter ainsi les échanges entre acteurs éducatifs.

Ainsi, ont démarré en 2021 les premières des 6 réunions de bassin associant élus, directeurs d'école (et/ou enseignants), responsables des services périscolaires et de cantine, directeurs de centre de loisirs. L'objectif: dresser un bilan des 3 années écoulées, recueillir les difficultés rencontrées, envisager les pistes d'améliorations et projets pour le futur PEDT.

Enfin, les élus de la commission ALSH ont accompagné les évolutions qualitatives du service en acceptant une augmentation tarifaire (qui permet de respecter l'engagement pris d'un reste à charge pour la collectivité de 25 % du cout de fonctionnement des centres de loisirs). Ainsi, les tarifs ont évolué de + 11 % pour les habitants de la CCBPD et de +0,775 euros de l'heure pour les extérieurs.

Jeunesse... des jeunes qui se mobilisent et portent des projets intercommunaux

Après la dynamique portée par la Journée Intercommunale des Conseils Municipaux des Jeunes, nous avons souhaité impliquer davantage nos jeunes dans la politique intercommunale en faisant appel au volontariat pour la création du 1er Conseil Intercommunal des Jeunes.



Une vingtaine de jeunes issus de 9 communes différentes ont ainsi créé ce CIJ et ont déterminé un 1er projet collectif autour de la création d'un Rallye Vélos en familles qui verra le jour en 2022.

Parallèlement, la politique ados se concrétise autour de l'animation avec Cap Générations des Points Infos Jeunes et de la création co-portée avec le Pôle Développement Economique de la CCBPD d'un évènement rapprochant les jeunes de nos territoires aux entreprises qui y sont implantées et qui offrent des opportunités de stages, d'emplois, d'apprentissage pour nos jeunes.

Social... vers la mutualisation de projets

La commission sociale enfin est l'un des espaces de réflexion des projets mutualisés au sein de la Communauté de Communes.

Le 6 juillet 2021, le comité de pilotage constitué pour le renouvellement de l'appel à projets d'une mutuelle intercommunale, validait le choix de Groupama. Contrat signé pour 5 ans, ce partenariat permet à nos habitants de pouvoir étudier les propositions de Groupama et leurs conditions tarifaires spécifiques pour notre territoire. Des réunions d'informations doivent être organisées sur nos communes et des supports de communication seront réalisés et mis à disposition des mairies pour faciliter l'information auprès de nos habitants.

Dans le même esprit de renforcer les services pour nos habitants et en particulier les plus isolés, la commission a entrepris une réflexion autour de la création d'une plateforme de services partagés qui permet de mettre en relation personnes âgées isolées et bénévoles désireux de donner un peu de leur temps pour un service gratuit.

Le dossier déposé en décembre à la conférence des financeurs pour la prise en charge financière d'une animatrice bip pop n'a pas reçu une suite favorable. Le Département prétextant des crédits contraints pour 2022

et le lancement chez eux d'un service similaire « senior connect.fr ». Ce dossier est donc reporté en attendant un nouveau dépôt en 2022 du dossier pour un financement.

Enfin, la Convention Territoriale Globale avec la CAF, qui contient 12 orientations validées sur notre territoire prévoyait l'étude d'un projet d'Espace de Vie Sociale. L'Axe 4 de la CTG faisait notamment l'hypothèse qu'un EVS permettrait de répondre à certains enjeux identifiés dans la phase de diagnostic (Fiche objectif 12), en particulier:

- L'arrivée de nouveaux habitants sans liens familiaux ni sociaux sur le territoire,
- La difficulté des déplacements intra-communautaires.
- L'isolement qui résulte de ces deux facteurs et qui peut rendre difficile l'intégration des nouveaux habitants ainsi que l'accès aux services publics.

Le centre social Cap Génération a un mandat d'animation de la vie sociale à l'échelle de la Communauté de Communes. Face aux enjeux repérés précédemment, le développement d'un EVS animé par Cap Génération pourrait permettre de compléter son champ d'action, aux côtés des élus des CCAS communaux et des partenaires sociaux du territoire.

Les missions d'un EVS sont clairement cadrées par la CAF: ce sont des lieux de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale. Ce sont des lieux d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

L'EVS doit renforcer les liens sociaux et familiaux et les solidarités de voisinage et coordonner les initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers. Le tout en total coordination avec les élus des CCAS communaux et tous les partenaires sociaux du territoire. Un diagnostic a donc été lancé en 2021 pour mesurer la pertinence d'un tel projet.



PÔLE ENVIRONNEMENT ET HABITAT



Agriculture
Espaces naturels
Plan Climat Air Énergie Territorial
Ordures Ménagères et déchetteries
Logements - Plan Local de l'Habitat
Agenda 2030
Gens du voyage
Assainissement
Système d'Information Géographique
Autorisation Droits des Sols
Urbanisme
...



AGRICULTURE

La Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées est représentée dans les différentes instances professionnelles ou publiques pour soutenir l'activité agricole sur le territoire et répondre aux nombreux défis : protection des espaces protégés, communication sur les métiers de l'agriculture, renouvellement des générations agricoles, aide à l'installation, etc.

Déploiement du plan Beaujolais

La Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées a poursuivi son engagement aux côtés de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département du Rhône dans la mise en œuvre d'un plan d'accompagnement du vignoble Beaujolais. Ce plan d'une durée de 5 ans (2017-2021) vise à faire du Beaujolais un vignoble moderne, qualitatif, performant sur les plans économique et environnemental avec un enjeu majeur de notoriété et d'œnotourisme.

Cette année encore, ce sont 20 000 € qui ont été engagés par la CCBPD en soutien du développement de la dénomination viticole propre de la région des Pierres Dorées. Cette dénomination géographique complémentaire qui pourrait s'accoler à l'appellation régionale AOC Beaujolais permettrait de valoriser la richesse du terroir des Pierres Dorées. Le travail mené s'est donc attelé à identifier le périmètre géographique du complément d'appellation viticole Pierre Dorées (à 80 % sur le territoire de la CCBPD), de faire la démonstration d'une identité territoriale et viticole forte et d'accompagner les viticulteurs qui souhaitent accoler cette dénomination géographique complémentaire.

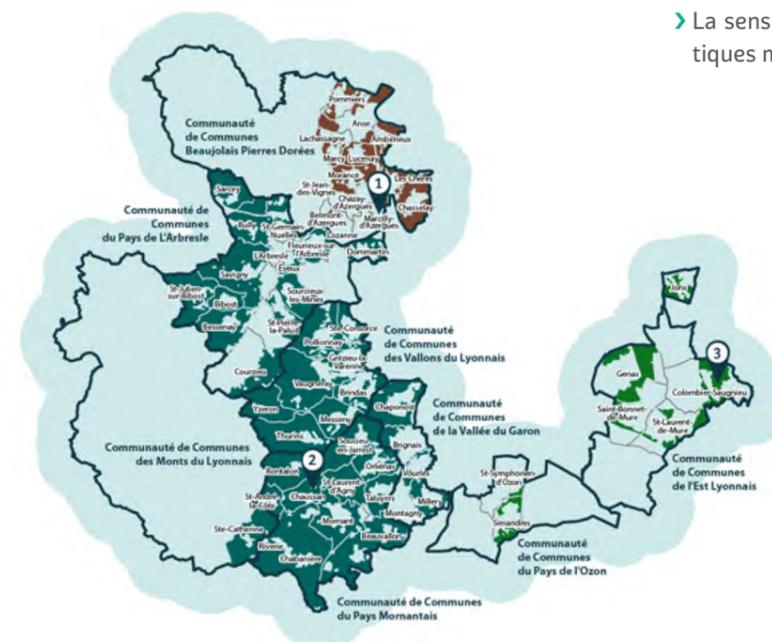
Périmètre de protection et de mise en valeur des espaces naturels et agricoles périurbains (PENAP) de la Plaine des Chères et Coteaux

Afin de préserver les espaces agricoles dans un contexte de pression foncière pour l'urbanisation (résidentielle ou industrielle), de plus en plus prégnant sur le territoire, le Département du Rhône a classé en 2019, 4 500 hectares, étalés sur 12 communes de la CCBPD.

Le classement de ces périmètres agricoles et naturels est assorti d'un programme d'actions défini avec les acteurs locaux associés à la démarche de concertation et destiné à fixer les orientations de gestion en faveur de l'exploitation agricole et de valorisation des espaces naturels.

Ce programme agit sur différents leviers:

- La sécurisation de la vocation agricole du foncier bâti et non bâti, pour favoriser l'installation des jeunes agriculteurs et la transmission des cédants;
- L'accompagnement du développement d'activités viables;
- L'amélioration de la qualité environnementale des différents milieux;
- La sensibilisation du public et la cohérence des politiques menées.



Ce programme est ensuite décliné, chaque année par un ou plusieurs appels à projets, auxquels peuvent candidater les porteurs de projets : agriculteurs, associations, communes, communauté de communes. En 2021, 17 des projets déposés sur la Plaine des Chères ont été soutenus par le programme PENAP : depuis l'investissement dans du matériel facilitant l'économie de la ressource en eau, au soutien à la création d'un domaine viticole en agriculture biologique, en passant par un projet de sortie de dépendance aux engrais de synthèses et glyphosates, les projets sont variés.

La Communauté de Communes en soutien du renouvellement des générations

Le renouvellement des générations apparaît comme un défi majeur à relever par l'ensemble des acteurs de la filière viticole du Beaujolais puisque ce sont 50 % des exploitations qui seront à céder d'ici 10 ans. Pour répondre à cet enjeu, l'ensemble des organisations de la filière viticole (Chambre d'agriculture, Inter Profession, OGD, Négoce, Coopératives) et les collectivités locales (Communautés de Communes, Communautés d'Agglomération, Département) se sont réunies à plusieurs reprises pour chercher des solutions qui permettront de relever le défi de la transmission des exploitations en place et accompagner les nouveaux porteurs de projets.

La pénurie de logements pour les agriculteurs eux-mêmes et leurs salariés, permanents ou saisonniers, dans un contexte de pression foncière forte, représente une difficulté supplémentaire pour la profession. La CCBPD a amorcé des discussions avec les différentes instances professionnelles de l'activité agricole afin d'explorer des solutions potentielles en soutien aux agriculteurs et à leurs salariés.

Poursuite du travail sur le Système d'Information Géographique

Les nouveaux élus et référents agriculture des 32 communes ont été formés par Christine FABRE, responsable SI-SIG, à la prise en main de l'outil agriculture SIG. Dès lors, les communes peuvent renseigner l'outil de référencement cartographique et identifier les parcelles agricoles exploitées, les parcelles en friche, les caractéristiques de ces parcelles (présence d'eau, superficie, degré de la pente), sur leur territoire. Ce travail revêt un réel intérêt pour l'accompagnement des porteurs de projet et facilite la mise en relation avec les propriétaires agricoles.

URBANISME

Le service urbanisme de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées a pour principale mission l'instruction des autorisations d'urbanisme.

Il s'agit d'un service mis à disposition des communes qui ne souhaitent pas traiter elles-mêmes les demandes relatives aux droits des sols déposées en mairie, et ce depuis le printemps 2015. Tous types de dossiers peuvent être instruits, les principaux étant: les déclarations préalables, les permis de construire, les permis d'aménager et certificat d'urbanisme opérationnel. Le service instructeur assure l'étude réglementaire de la demande qui va de l'examen de sa recevabilité à la proposition de décision.

	2018	2019	2020	2021
Janvier	7	8	34	18
Février	8	16	29	33
Mars	8	14	35	28
Avril	19	14	22	29
Mai	19	21	28	26
Juin	19	20	26	29
Juillet	18	26	29	16
Août	12	30	20	18
Septembre	5	26	17	14
Octobre	10	45	32	12
Novembre	6	34	24	27
Décembre	15	41	19	21
TOTAL	146	295	315	271

Tableau récapitulatif des dossiers traités par le service instructeur de la CCBPD

Le service urbanisme a également vocation à donner un avis sur les projets de révision et de modification des plans locaux d'urbanisme des communes du territoire. Il s'agit surtout de vérifier la compatibilité des orientations communales avec les enjeux communautaires.

Le service urbanisme prend également part à la révision du SCoT du Beaujolais (Schéma de Cohérence Territoriale) qui a démarré en début d'année. Une phase diagnostic a eu lieu au cours du 1er semestre 2021, suivie en octobre 2021 par les prémices de la constitution du PAS (Projet d'Aménagement Stratégique). La participation de la CCBPD aux échanges est primordiale, afin de défendre les enjeux et objectifs propres au territoire des Pierres Dorées.

Le service urbanisme, en collaboration avec le service informatique de la CCBPD, prépare également la mise en application des obligations réglementaires à échéance du 1er janvier 2022. Notamment en ce qui concerne la dématérialisation des autorisations d'urbanisme pour les communes de plus de 3500 habitants, et l'obligation pour l'ensemble des communes de permettre aux usagers de saisir l'administration de manière dématérialisée. A ce titre, la CCBPD (en collaboration avec l'éditeur SIRAP) a dû se doter d'un nouveau logiciel d'instruction nommé Next'ADS. Afin d'être opérationnel sur son usage, plusieurs jours de formation ont eu lieu au cours du mois de novembre.



HABITAT

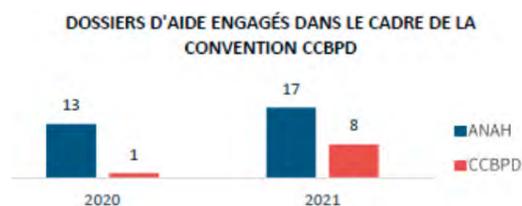
Le service urbanisme de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées a pour principale mission l'instruction des autorisations d'urbanisme.

Le Plan Local de l'Habitat (PLH) définit les objectifs et les principes d'une politique communautaire visant à répondre aux besoins en logements du territoire à court, moyen et long terme. Il définit un programme d'actions en réponse aux enjeux et problématiques locales identifiés. L'Etat, associé à la démarche, veille à la bonne prise en compte des enjeux de solidarité nationale et à leur traduction au niveau local. Adopté le 8 décembre 2019 pour une période de six ans, le PLH de la CCBPD vise à répondre aux besoins en logements et en hébergement, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale, à améliorer la performance énergétique des logements et à améliorer l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées.

Afin d'accompagner les ménages dans leur projet d'adaptation au logement ou de rénovation énergétique, la CCBPD a conventionné avec l'organisme social SOLIHA. Ce dernier apporte des conseils personnalisés pour construire son projet, afin qu'il soit adapté aux besoins et moyens des bénéficiaires et en fonction des financements possibles à mobiliser.

Cet accompagnement se déroule en 4 étapes :

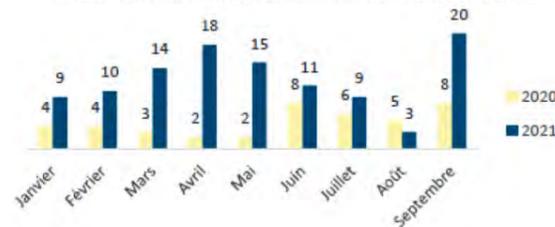
- > 1ère étape : accueil et information du public
- > 2ème étape : visite à domicile, diagnostic, et proposition de programme de travaux
- > 3ème étape : assistance au montage du projet et lien avec les ménages tout le long du processus
- > 4ème étape : suivi des dossiers jusqu'au paiement des aides financières



109 PRIMO-CONTACTS EN 2021



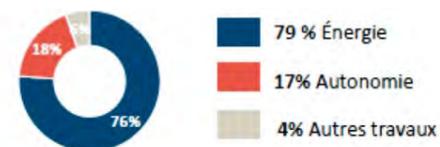
EVOLUTION DES PRIMOS CONTACTS SOLIHA SUR LA CCBPD



TYPES DE DOSSIERS



TYPLOGIE DE PROJETS DES PRIMOS CONTACTS EN 2021 SUR LA CCBPD



43 DIAGNOSTICS EN 2021



Exemple de travaux de chauffage, d'isolation et de menuiseries réalisés sur la commune de Anse par un foyer très modeste

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de lutte contre la pauvreté et l'inclusion sociale, un Plan Local d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD), à l'échelle du Département, a été signé pour la période 2016-2020, celui-ci devant garantir le droit au logement pour tous. Arrivé à échéance, il doit être renouveler pour la période 2022-2026. La CCBPD a ainsi pu participer au cours de l'année à différentes réunions et ateliers, pour l'élaboration de nouveau PDALHPD.



AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Dans le cadre du schéma départemental d'accueil des gens du voyage, la Communauté de Communes dispose de deux équipements, une aire de sédentarisation à Val d'Oingt et une aire de grand passage à Anse.

L'année 2021 faisant suite à la période COVID a été une année difficile avec des occupations sauvages de l'aire et peu d'accueils de grands passages. Pour essayer de remettre de l'ordre, une expulsion a été demandée et obtenue auprès du Tribunal administratif.

En fin d'année, un groupe a été longuement accueilli, jusqu'à début 2022, pour le soutenir dans un moment difficile.

Équipement imposé à la Communauté de Communes pour être conforme aux obligations d'accueil, cet équipement est d'une gestion complexe et onéreuse.



COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS

COLLECTE EN PORTE A PORTE

> LES EMBALLAGES LEGRS

Hausse de 106 tonnes d'emballages soit une progression de 6,45 %, Légère baisse du tonnage des refus de tri (- 48 tonnes)

Le coût de la collecte sélective pour 2021 s'élève à 509 472,88 € TTC pour la collecte et à 387 490,95 € TTC pour le traitement.



Les consignes de tri restent les mêmes pour le moment. La simplification des consignes de tri entrera en vigueur en 2022. Il faut rester vigilants car les refus de tri coûtent cher (coût de collecte + traitement des emballages légers + coût de transport et traitement des ordures ménagères).

	2020	2021
Tonnage emballages légers collecté	1 643	1 749
KG par habitant	31,43	32,92

Emballages ménagers valorisés issus des collectes en porte à porte

	Tonnes valorisées	Pourcentage
Acier	103,6 t	6,1%
Aluminium	15,5 t	0,9%
Papiers-cartons	489,0 t	28,8%
Tetra brik	56,0 t	3,3%
Plastiques (PET, PEHD, etc.)	274,5 t	16,1%
Gros de magasin	301,8 t	17,7%
Refus de tri	460,8 t	27,1%
TOTAL	1 701,3 t*	100%

*L'écart avec les tonnes collectées correspond à la freinte (2 %) et au stock résiduel en centre de tri.

> LES ORDURES MENAGERES:



Tonnage en hausse également + 139 tonnes soit 11 075 tonnes collectées ce qui représente 208,43 kg par habitant.

Le coût de la collecte a été de 908 378,43 € et celui du traitement de 1 253 891,10 €.

	2020	2021
Tonnage OM collecté	10 936	11 075
KG par habitant	209,20	208,43

LA COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE

> VERRE ET PAPIER



	2020	2021
Tonnage de verre collecté	2 103	2 178
KG par habitant	40,23	40,99
Tonnage de papier collecté	680	685
KG par habitant	13,00	12,89

Le tonnage de verre collecté est légère progression: + 75 tonnes, légère hausse également du tonnage de papier collecté + 5 tonnes (baisse cependant du ratio par habitant).

DÉCHETTERIES

Il y a eu 2 campagnes de collecte amiante organisées sur la déchetterie de Theizé qui ont permis aux administrés de se séparer d'un déchet dangereux et difficile à éliminer.

Nous avons collecté 12,62 tonnes d'amiante pour une dépense totale de 19 743,60 €

	2018	2019	2020	2021
Tonnage global	13 973,39	153 70,76	1 4572	17 345
KG/habitant	260,20	296,33	278,76	326,43
Nombre d'entrées	149 486	158 357*	14 2510*	158 431

*(données modifiées suite au rapport annuel SUEZ 2021)

Le coût des déchetteries est de 1 019 812,34 € TTC pour l'exploitation et de 258 645,58 € TTC pour le traitement des plâtres, déchets verts et inertes.

Le traitement des autres déchets issus des déchetteries est intégré dans le forfait d'exploitation.

> BILAN DÉCHETTERIES

Filières hors REP					
	Theizé	Saint-Laurent-d'Oingt	Anse	Chazay-d'Azergues	Total
Végétaux	968,48 t	701,08 t	903,90 t	1 806,34 t	4 379,80 t
Encombrants	787,92 t	698,34 t	557,64 t	829,10 t	2 873,00 t
Gravats	1 421,94 t	943,24 t	1 011,14 t	1 779,48 t	5 155,80 t
DDS	21,72 t	23,51 t	23,91 t	32,47 t	101,61 t
Plâtre	118 t	77,34 t	107,74 t	138,14 t	441,22 t
TOTAL	3 318,06 t	2 443,51 t	2 604,33 t	4 585,49 t	12 951,39 t

	Theizé	Saint-Laurent-d'Oingt	Anse	Chazay-d'Azergues	Total
Huiles minérales	7 800 l	7 200 l	3 840 l	5 800 l	24 640 litres
Huiles alimentaires	6211,00 litres				

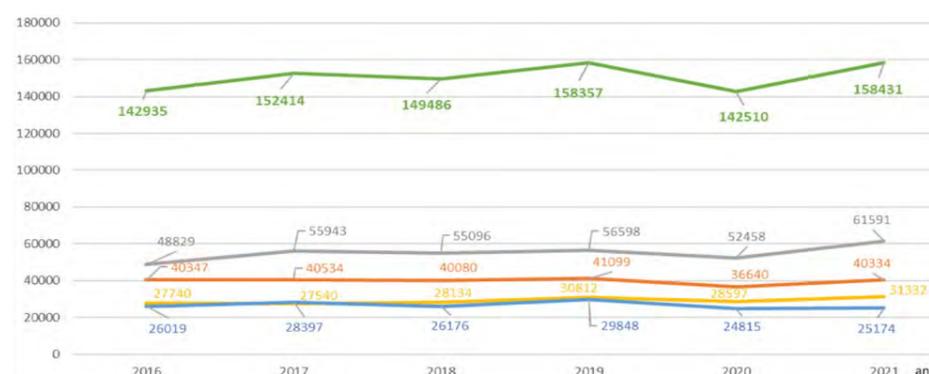
Filières REP / conventions et contrats de reprises					
	Theizé	Saint-Laurent-d'Oingt	Anse	Chazay-d'Azergues	Total
DEEE	119,769 t	98,242 t	103,305 t	161,42 t	482,736 t
DEA*	220,34 t	222,24 t	310,04 t	337,50 t	1 090,12 t
Bois B	440,87 t	382,66 t	240,41 t	555,76 t	1 619,70 t
Cartons	198,58 t	169,26 t	184,86 t	251,89 t	804,59 t
Ampoules	0,157 t	0,303 t	0,218 t	0,368 t	1,046 t
Tubes	0,372 t	0,412 t	0,400 t	0,465 t	1,649 t
Cartouches d'imprimantes	0,044 t	0,044 t	0,044 t	0,044 t	0,176 t
Ferrailles	150,86 t	136,1 t	132,66 t	227,59 t	647,21 t
Textiles	5 t	5 t	5 t	5 t	20 t
TOTAL	1 135,99 t	1 014,26 t	976,94 t	1 540,04 t	4 667,23 t

*Année 2020



> Évolution annuelle des tonnages collectés par flux en tonnes (t)

- Bois B
- Cartons
- Végétaux
- Tout-venant
- Ferraille
- Gravats
- Plâtre



> Évolution annuelle des entrées en déchetteries

- Nombres d'entrées
- Anse
- Chazay d'Azergues
- St Laurent d'Oingt
- Theizé

PCAET



Mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées

La Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées s'est engagée en 2018 dans l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Mais Qu'est-ce qu'un Plan Climat? Un Plan Climat est un document stratégique qui définit une politique d'actions pour lutter contre le réchauffement climatique.

Les actions d'un PCAET visent à :

- freiner le changement climatique (en faisant des efforts pour baisser des émissions de gaz à effet de serre).
- trouver des solutions pour s'adapter au réchauffement climatique.

Les PCAET peuvent être portés par des États, des Régions, des Départements, des Communautés de Communes... Ils sont une réponse visant à permettre le respect des engagements de l'accord de Paris (traité international sur les changements climatiques qui contraint juridiquement les 196 pays qui l'ont adopté, lors de la COP 21 à Paris le 12 décembre 2015).

Par l'accord de Paris, les Nations se sont engagées à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre afin de maintenir un réchauffement climatique mondial de 1,5 °C, d'ici 2100 (en comparaison avec les niveaux pré-industriels).

Le 27 octobre 2021, la CCBPD a arrêté son PCAET. Ses objectifs stratégiques sont :

- d'atténuer le changement climatique, le combattre, s'y adapter
- de développer les énergies renouvelables
- de maîtriser les consommations énergétiques
- d'améliorer la qualité de l'air

Le PCAET prévoit 25 mesures dans des domaines variés comme la mobilité, la rénovation énergétique, le développement des énergies renouvelables, l'agriculture, la biodiversité, l'urbanisme, le tourisme durable, la réduction et la gestion des déchets...

La mise en œuvre concrète du PCAET a démarré en 2021 avec le déploiement de premières actions et la recherche de financements qui permettront, en 2022, d'engager plusieurs programmes thématiques et de renforcer des moyens humains pour les développer.

Les articles qui suivent illustrent ces actions du PCAET.



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

Dans le cadre de son PCAET, la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées a identifié que la baisse des consommations d'énergie dans les bâtiments était un objectif prioritaire. Elle s'est donc engagée dans des actions visant à soutenir les initiatives de rénovation énergétique des bâtiments publics et des logements particuliers.

Aides aux particuliers pour la rénovation énergétique des logements : le dispositif Eco-Pass

La CCBPD a développé la création d'un service de conseils et d'aides financières, qui viennent compléter les dispositifs nationaux, pour accompagner les particuliers dans la rénovation énergétique de leurs logements.

Un conseil renforcé



La CCBPD a missionné l'Agence Locale de la Transition Énergétique du Rhône et l'association SOLIHA, pour fournir aux particuliers un conseil indépendant, par téléphone, lors de permanences ou lors de visites à domicile. Ces conseils gratuits et personnalisés, permettent de définir avec les propriétaires, les travaux d'économie d'énergie qui peuvent être réalisés dans leur logement, d'identifier les subventions ou prêts bancaires mobilisables, de chiffrer le coût des travaux et de calculer des temps de retour sur investissement. L'étude peut aussi analyser les potentialités d'intégration d'énergies renouvelables (pose de panneaux solaires, remplacement de chaudières...). Elle démontre généralement que des projets de rénovation globale, intégrant plusieurs postes de travaux, améliorent considérablement le confort du logement et qu'ils sont financièrement rentables à long terme. En 2021, 121 conseils renforcés ont ainsi été fournis sur le territoire (pour un coût à la charge de la CCBPD de plus de 40 000,00 €).



Des subventions versées pour inciter aux projets de rénovations globales



La CCBPD propose en outre de soutenir financièrement les foyers qui s'engagent dans des travaux d'économies d'énergie ou de développement d'énergies renouvelables dans leur logement. L'aide allouée vient abonder celles fournies par les dispositifs nationaux. Elle dépend du revenu des foyers et de la nature des travaux réalisés (les foyers modestes et les projets de rénovation globale sont aidés davantage). En 2021, 36 dossiers ont été déposés et près de 75 000,00 € de subventions ont été versés par la Communauté de Communes à des particuliers, en complément des aides nationales.

Accompagnement des communes et des entreprises dans la transition énergétique

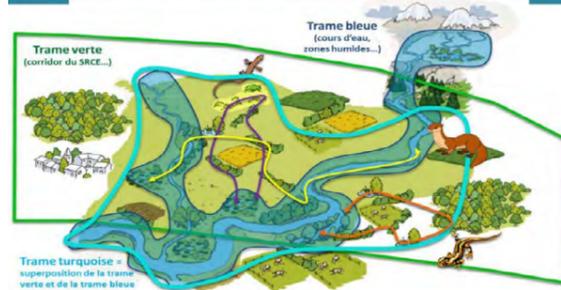
La CCBPD a mis en place un service de conseil qui propose aux communes et aux entreprises du territoire, un accompagnement par un professionnel, pour les accompagner dans leurs projets de rénovation énergétique ou de développement d'énergies renouvelables. Ce service, financé par la CCBPD, est confié à l'Alte 69 qui propose un conseil personnalisé et totalement indépendant. En 2021, 40 jours de conseils ont ainsi été mis à disposition de collectivités ou d'entreprises, pour des projets de pose de panneaux photovoltaïques, d'installation de chaudières bois, de rénovation globale, d'aide à la mise en place d'outils de suivi des consommations d'énergie dans les bâtiments... Les conseils techniques peuvent être accompagnés de conseils administratifs pour la rédaction de dossiers de subventions, la recherche de prêts bancaires, la rédaction de cahiers des charges, ...

Par ailleurs, un partenariat avec l'Alte 69 et le Syder a permis de répondre, avec d'autres EPCI du Rhône, à des appels à projets permettant d'obtenir, des subventions spécifiques. Ainsi, la candidature à l'AMI Sequoia permettra en 2022 de financer sur notre territoire, des diagnostics énergétiques et l'accès à un outil de suivi des consommations d'énergie pour une centaine de bâtiments publics. De même, la candidature à un autre appel à projets, le Contrat de Chaleur Renouvelable, permettra de financer en 2022 des projets de développement d'énergies renouvelables thermiques (chaudières bois, pompe à chaleur, géothermie...) ainsi que la création de réseaux de chaleur branchés sur ces énergies.

PROTECTION ET RENFORCEMENT DE LA BIODIVERSITÉ

Protéger la biodiversité, c'est préserver notre environnement, la qualité de nos ressources naturelles, de nos paysages, de notre agriculture. Rivières, ruisseaux et mares, jouent un rôle important pour la biodiversité de notre région des Pierres Dorées. La préservation de ces milieux aquatiques et la création de corridors écologiques entre ces milieux, facilite la vie et la reproduction de l'ensemble de la faune et de la flore locale. Ces espaces qui connectent la terre et l'eau forment la trame « turquoise », qui se situe à la croisée de la trame « verte » et de la trame « bleue »

« La trame turquoise » quand le bleu et le vert s'allie, une biodiversité exceptionnelle



Les haies, les mares, jouent des rôles indispensables et bénéfiques dans la création ou le renforcement de ces corridors écologiques. Leur présence renforce les habitats d'espèces et s'accompagne de nombreux bénéfices comme la lutte contre l'érosion des terres agricoles, le rafraîchissement des cultures, la lutte contre l'évapotranspiration des végétaux, la protection de la qualité de l'eau, l'amélioration du cadre de vie et des paysages...

C'est pourquoi, dans le cadre de son PCAET la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées a identifié comme action prioritaire: *Favoriser la plantation et la préservation des haies.* Suite au succès rencontré en 2020 par un appel à projets « haies champêtres », l'Appel à projet a été reconduit pour 2021.

Comme en 2020, le dispositif vise à soutenir des particuliers dans la création de haies par :

- un accompagnement technique (conseils) pour la préparation et la mise en œuvre de plantations de haies, assuré par un technicien de la Fédération des Chasseurs du Rhône,
- la fourniture gratuite des plants,
- une aide technique pour la plantation quand cela est nécessaire, notamment pour des chantiers de plantation dépassant 250 mètres linéaires (assurée par brigades vertes ou des maisons familiales rurales).

En 2021, ce dispositif a permis de soutenir, 12 projets et de créer 3110 mètres linéaire de haies. Un bilan doit être réalisé en 2022 pour évaluer les taux de reprise et la conformité des chantiers.



LA HAIE CHAMPÊTRE



Le « Marathon de la biodiversité »: un dispositif qui finance à 100 % la création ou restauration d'une haie ou d'une mare sur les terrains en zones naturelles ou agricoles

Dans la continuité de l'appel à projets « haies champêtres », la CCBPD a répondu en 2021 à un appel à projets lancé par l'Agence de l'eau, qui participe au financement de chantiers de création et de restauration de haies et de mares. La Communauté de Communes a répondu en 2021 à cet appel à projets, avec quatre associations locales (la Fédération Départementale des Chasseurs du Rhône et de la Métropole de Lyon, la Ligue pour la Protection des Oiseaux, France Nature Environnement et l'association Arthropologia). La Région Auvergne-Rhône-Alpes s'est associée à cette démarche et y apporte aussi un soutien financier.



Ainsi, nous nous sommes fixé un objectif de création et de restauration de 32 km de haies et de 32 mares entre 2022 et 2024 sur le territoire de la CCBPD.

Un diagnostic réalisé fin 2021 a permis d'identifier les zones qui permettent de renforcer ou de développer des corridors écologiques entre les zones humides et donc, de définir des zones éligibles au dispositif. Une carte interactive consultable sur le site internet de la CCBPD permet de localiser ces zones éligibles, qui couvrent 75 % du territoire.

Le co-financement de l'Agence de l'eau, de la Région AURA, de la CCBPD, avec la participation des associations partenaires, permettra en 2022, de financer à 100 % des aménagements de haies ou de mares chez

des propriétaires de terrains en zones agricoles ou naturelles. Le budget prévisionnel de cette opération financée à 70 % par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, s'élève à plus de 730 000,00 € dont 146 000,00 € à la charge de la CCBPD (20 %). Mais la création de haies et de mares, ne pourra se faire qu'avec l'engagement, d'hommes et de femmes, propriétaires ou exploitants de terrains, prêts à s'engager avec nous en 2022 dans cette aventure collective au service de la nature. Toutes les informations pour proposer un projet et bénéficier de ce financement sont consultables sur le site de la CCBPD.

LUTTE CONTRE LES ESPÈCES INVASIVES

Lutte contre le Frelon asiatique:

Arrivé en France en 2004, le frelon asiatique (*vespa velutina*) s'est répandu sur la quasi-totalité du territoire. Il impacte fortement les ruchers par sa prédation sur les ruches au cours de la saison apicole. Il se nourrit du nectar des fleurs mais aussi de protéines qui lui sont procurées par les insectes le plus souvent (dont les abeilles), notamment lorsque le couvain des nids se développe. Face à la diminution du nombre d'abeilles, le fort développement de la présence de cette espèce pose une problématique pour le bon fonctionnement de la pollinisation des cultures. Une stratégie nationale de lutte contre le Frelon asiatique a donc été élaborée et des moyens conséquents sont débloqués pour lutter contre cette espèce invasive.



Reine frelon asiatique reconnaissable par la ligne jaune distincte

La CCBPD participe à cet effort et a renouvelé la Convention « Dispositif de surveillance et de lutte collective contre le Frelon asiatique » (à laquelle elle participe à hauteur de 3 500 € pour l'année 2021), et qui permet dans le Rhône, avec le Groupement de Défense Sanitaire (GDS France), d'agir pour localiser, signaler et détruire des nids de Frelons asiatiques. Dans ce cadre, en 2021, ce sont 27 des 30 nids détectés sur le territoire de la CCBPD qui ont été détruits par le GDS du Rhône.

En 2021, chacune des 32 communes de la CCBPD a également reçu un piège sélectif à frelon asiatique. L'objectif premier étant de capturer les reines, au printemps, pour les empêcher de former leur colonie. Une plateforme de surveillance du Frelon asiatique a été mise en place et permet à tout à chacun, de signaler la présence de Frelons asiatiques. Si vous pensez avoir vu un insecte ou un nid de Frelons asiatiques, la démarche est la suivante: prendre une photo et faire un signalement sur le site internet <https://www.frelonsasiatiques.fr/> (ou application mobile Frelon Asiatique).

Lutte contre l'Ambrosie :

L'ambrosie à feuille d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*) est une plante opportuniste envahissante dont le pollen est hautement allergisant pour l'homme. Importée d'Amérique du Nord, son aire de répartition augmente d'année en année sur le territoire national. Chacun peut lutter contre l'ambrosie en la reconnaissant et la signalant. Une application smartphone « signalement ambrosie » permet de géolocaliser l'ambrosie directement sur le terrain. La présence d'ambrosie peut également être signalée par courrier électronique contact@signalement-ambrosie.fr ou par téléphone : 0 972 376 888.

Sur la CCBPD, une surveillance a été mise en place par la désignation de référents au sein de chaque conseil municipal.



Stade plantule Stade végétatif Stade floraison

Lutte contre le Moustique Tigre :

La Communauté de Communes est le relais des campagnes de prévention du département du Rhône.

ZÉRO ÉCLOSION ZÉRO INVASION

Découvrez toutes les astuces #stopmoustique

5 IDÉES REÇUES SUR LE MOUSTIQUE-TIGRE

IDÉE REÇUE #1 Le moustique-tigre affectionne les eaux sales pour pondre ses œufs. **VRAI ET FAUX!**
La femelle affectionne tous types d'eaux, propres comme sales. Dans sa vie, elle est capable de pondre entre 700 et 900 œufs, en 5 ou 6 pontes (environ 150 œufs par ponte).

IDÉE REÇUE #2 Le moustique-tigre nous attaque le jour. **VRAI!**
Le moustique-tigre est essentiellement actif le jour, avec des pics d'agressivité le matin et en fin d'après-midi.

IDÉE REÇUE #3 Je fais attention chez moi, c'est de chez les voisins que provient la nuisance. **VRAI ET FAUX!**
Le moustique-tigre se déplace, en moyenne, sur 150 mètres: il peut donc venir de chez soi et/ou de chez le voisin. Aussi, la prévention doit-elle être individuelle ET collective. Si l'un fait attention et l'autre pas, le problème subsiste...

IDÉE REÇUE #4 Je peux acheter un piège à moustiques-tigres pour ne plus être piqué chez moi. **VRAI ET FAUX!**
Il ne peut pas, à lui seul, résoudre de façon significative la nuisance. Seule une utilisation collective sur plusieurs domiciles, en un réseau de pièges suffisamment dense, peut s'avérer efficace. Cependant, il est impératif, au préalable, de supprimer tous les gîtes larvaires.

IDÉE REÇUE #5 Les moustiques-tigres vont remplacer les moustiques issus des zones humides. **FAUX!**
Les moustiques-tigres et les moustiques des zones humides pondent dans des lieux et sur des supports très différents: les premiers à proximité des habitations, sur des supports artificiels: coupelles, bidons, gouttières...; les seconds dans les espaces naturels, sur un sol végétalisé.

PRIVÉ D'ACCÈS À L'EAU, LE MOUSTIQUE-TIGRE NE SE REPRODUIT PAS.

WWW.MOUSTIGRE.ORG

* La trame verte et bleue est une démarche qui vise à maintenir et à reconstituer un réseau d'échanges pour que les espèces animales et végétales puissent, comme l'homme, circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer... et assurer ainsi leur cycle de vie.

PÔLE RAYONNEMENT DU TERRITOIRE



Communication
Tourisme
Culture
Vie associative
Géoparc
Musée Pierres Folles
Port du Bordelan
Manifestations (vœux, forum...)
Identité communautaire
Signalétique
Pays d'Arts et d'Histoire
...

TOURISME

En matière de tourisme, 2021 aura été une année de reprise avec 31 365 visiteurs, un nombre en augmentation de plus de 37% dont 10% d'étrangers. Ces visiteurs ont été accueillis dans les 5 bureaux de l'Office de Tourisme : Oingt – Villefranche – Beaujeu – Fleurie – Vaux en Beaujolais.

L'Office de Tourisme Intercommunautaire du Beaujolais a vu le jour le 1er janvier 2019.

Il regroupe les Offices de Tourisme des Communautés de Communes Saône Beaujolais, Beaujolais Pierres Dorées et celui de l'Agglomération de Villefranche.

Il est doté, par les organismes financeurs, de moyens permettant la mise en œuvre d'un programme ambitieux, avec 3 € par habitant et le reversement de la Taxe de Séjour de l'année N-1.

ACTIONS DE DESTINATION BEUJOLAIS, OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAUTAIRE DU BEUJOLAIS

Maintien des opérations promotionnelles :

- › Label Vignobles et Découvertes
- › Évènementiel territorial : Rosé Nuits d'Été, Beaujolais Vous, Bienvenue en Beaujonomie
- › Promotion de la Route des Vins du Beaujolais
- › Mise en place de visites guidées « Pays d'Art et d'Histoire »
- › Promotion de la Vallée de la Gastronomie

D'autres actions sont menées de façon directe ou indirecte dans le cadre de la délégation tourisme et sont faites en parfaite concertation avec d'autres compétences de la Communauté de Communes, comme l'économie ou la culture.

Le Port de plaisance et le pôle d'activités du Bordelan à Anse

Sur un site de plus de 64 hectares, création du plus grand port de plaisance fluviale de France, avec 350 anneaux, 150 places à sec, un parc d'activités économiques, un pôle de loisirs, 21 hectares d'espaces naturels préservés.



Promenades et Randonnées tout au long de l'Azergues

La Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées a missionné la Fédération Française de Randonnée 69 pour la réalisation de 8 fiches de randonnée « Au plus Près de l'Azergues » de Chamelet à Anse environ 50 km et « Retour Azergues par les Pierres Dorées » de Anse à Légny - Les Ponts Tarrets.

NOUVELLE PRÉSIDENTENCE

Sous la présidence de **Jean-Claude LAVOREL**, élu le 4 novembre 2021 et des 12 salariés, une stratégie a été mise en place pour la période 2022-2025 avec pour principaux objectifs :

- › Positionner le Beaujolais comme une destination multi-facettes
- › Développer une offre touristique attractive autour de l'œnotourisme, la gastronomie, le patrimoine, la culture, la nature et les loisirs
- › Soutenir, faire la promotion et commercialiser tous les événements
- › Inciter les visiteurs à séjourner en leur faisant découvrir le territoire et le terroir à travers ses richesses et sa diversité
- › Coordonner l'accueil des touristes entre les collectivités, les associations, les prestataires...

TAXE DE SÉJOUR

La Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées a institué une taxe de séjour depuis le 1er janvier 2015. Cette contribution est prélevée par les logeurs auprès de toutes les personnes qui restent au moins une nuit sur le territoire et qui ne sont pas domiciliées dans l'une de ses 32 communes membres.

La Taxe de Séjour est intégralement consacrée aux actions touristiques mises en place par la Communauté de Communes et par Destination Beaujolais.

En 2021, 79 412 € ont été encaissés dont 7 219 € reversés au Département, soit un montant de 72 193 € pour l'Office de Tourisme

Cette taxe de séjour est collectée auprès des 45 chambres d'hôtes, 7 hôtels, 100 meublés de tourisme, 1 camping et 1 village de vacances recensés en 2021 sur notre territoire.



COMMUNICATION

Toujours dans un contexte sanitaire tendu, l'année 2021 n'aura pas permis l'organisation du traditionnel Forum de la Communauté de Communes ni de la Cérémonie des Vœux.

Ces moments forts de la vie de nos collectivités manquent à tous. La volonté de l'Exécutif est de pouvoir organiser ces événements au plus vite, tout particulièrement le Forum destiné à présenter les nouvelles compétences, la gouvernance de notre Communauté de Communes aux nouveaux élus de 2020.

Le présent Rapport du Président permet néanmoins à tous d'avoir une vision exhaustive des actions menées par notre collectivité aux services de tous, des actions au plus proche de nos citoyens, exercées chaque jour dans chacune de nos 32 communes.

ROSÉ NUITS D'ÉTÉ

A l'origine destinée à mettre en avant le vin rosé de nos viticulteurs simultanément à notre patrimoine remarquable, cette manifestation organisée tout au long des mois de juillet et d'août a désormais trouvé son rythme de croisière.

Malgré les soubresauts de la crise sanitaire, 2021 a vu renaître de ses cendres cette belle manifestation estivale.

Suite à la fusion des Offices de Tourisme, plusieurs communes de la Communauté de Communes Saône Beaujolais et de l'Agglomération de Villefranche ont rejoint l'aventure afin de l'étendre à tout le territoire beaujolais.

Depuis plusieurs saisons, la communication est confiée à Destination Beaujolais. Un calendrier des manifestations est mis en place afin d'éviter une concurrence interne. Une labellisation « Rosé Nuits d'Eté » est décernée par un Comité de pilotage qui appuie ses choix sur le respect du cahier des charges, à savoir, chaque semaine :

- > **Le jeudi soir** : des soirées œnotouristiques
- > **Le vendredi soir** : des soirées culturelles
- > **Le samedi soir** : des soirées festives ou des marchés nocturnes
- > **Le dimanche** : des découvertes œnotouristiques

MÉDIATHÈQUES

L'activité des médiathèques a repris un cours normal en 2021.

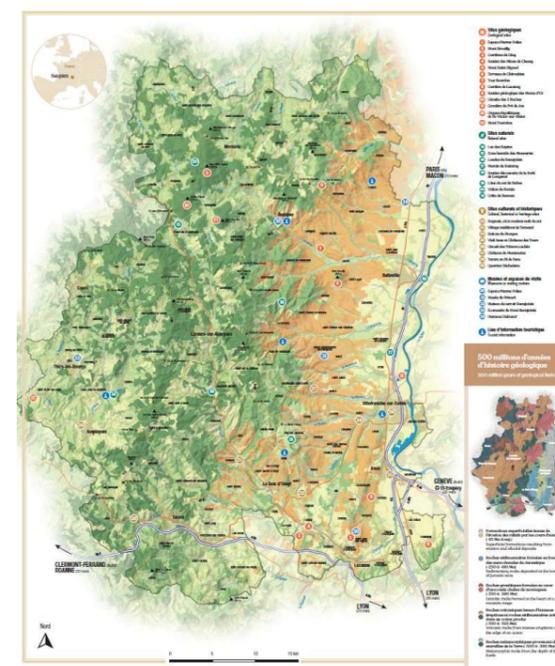
La Commission Culture de la Communauté de Communes s'est également réunie et a mis à son programme une recherche de mutualisations, entre communes volontaires, en ce qui concerne les médiathèques.

Les personnels des médiathèques vont de leur côté travailler de façon à présenter leurs souhaits en ce domaine aux élus au cours de l'année 2022.

GÉOPARC

QU'EST-CE QUE LE GÉOPARC DU BEAUJOLAIS ?

- > **Démarche Géoparc lancée en 2013 par le Syndicat Mixte du Beaujolais**, en lien avec ses EPCI membres et de nombreux acteurs locaux
- > **Un Géoparc : une approche globale pour le développement durable du territoire** (4 piliers : protection, sensibilisation, valorisation, promotion)
- > **Le label « Géoparc mondial UNESCO » obtenu en avril 2018 et revalidé en avril 2022**



4 EPCI / 121 communes / 1500 km² / +230 000 hab.

QUELQUES CHIFFRES

- > **+200** géo-événements (depuis 2017)
- > **15** micro aventures permanentes (disponibles sur la plateforme Partir Ici)
- > **34** sites d'intérêt (géologique, naturel, culturel) aménagés ou en cours de valorisation
- > **+20** guides formés par le Géoparc
- > **1** réseau de géopartenaires
- > **+500** élèves concernés chaque année par des actions pédagogiques

ACTIONS PHARES 2021

- > Mission de réévaluation du label « Géoparc Mondial UNESCO »
- > + de 50 géo-événements et de développement touristiques
- > + de 10 formations à destination des guides et des professions viticoles
- > + de 540 élèves concernés par des actions pédagogiques



Le Géoparc Beaujolais : Site Touristique Emblématique

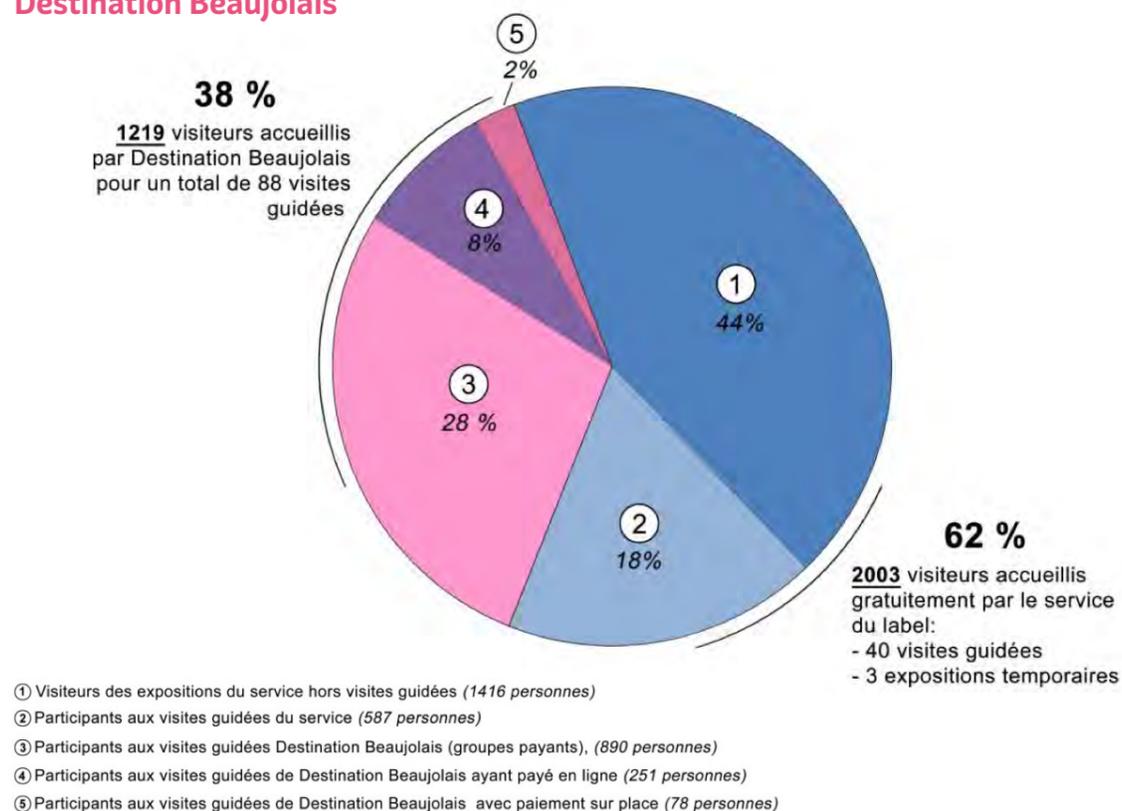


Développement touristique et visibilité du Géoparc



PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DU BEAUJOLAIS

3222 visiteurs accueillis par le service référent du label en partenariat avec Destination Beaujolais



LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DU BEAUJOLAIS EN 2021, C'EST :

➤ 128 visites guidées dans 5 communes et 1 visioconférence

➤ Des collaborations inédites avec 3 associations patrimoniales et 8 médiathèques

- Exposition permanente des Amis du Vieux Village d'Oingt à la tour d'Oingt
- Diagnostic des collections et ressources documentaires d'Ecobeaupal à Anse
- Cap sur le Rhône : 2 ateliers liés au concours d'écriture *Dans les courants du fleuve*
- *Les Rendez-vous* diffusés dans 8 médiathèques : Anse, Arnas, Châtillon d'Azergues / Chessy-les-Mines, Gleizé, Jassans-Riottier, Le Val d'Oingt, Limas, Villefranche-sur-Saône
- Prêt de l'exposition "L'ombre et la lumière" à la médiathèque Simone-Veil de Jassans-Riottier

➤ 8 publications: Événementiel et documents destinés à des partenaires

- avec les contributions de Jean-Noël Berlioux (Art, civilisation et patrimoine, Anse), Marie-France Rochard (Fédération Patrimoine des Pierres dorées), Yves Rustant (CAUE Rhône Métropole) et l'aide de A l'ombre du chêne (Jarnioux)

➤ 3 emplois à temps plein et 5 guides-conférenciers

GOUVERNANCE DU LABEL ET SUBVENTION DE LA DRAC

Un comité de pilotage restreint a eu lieu le 31 mars 2021 entre les Présidents de la Communauté d'Agglomération et de la Communauté de Communes, les Vice-présidents des deux EPCI référents du label, le Maire de Villefranche-sur-Saône, les Directeurs Généraux des services, la Directrice Culture Ville & Agglo et la responsable du service Animation de l'architecture et du patrimoine. Chaque saison, de septembre à août, sera construite avec **une exposition inédite un an sur deux en alternance** entre la Communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône et la Communauté de Communes Beaujolais des Pierres Dorées.

Les actions du label ont été présentées aux **Maires de la Communauté de Communes Beaujolais des Pierres Dorées** en février, puis en avril aux membres de la commission Culture de la Communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône ainsi qu'aux membres de la commission Rayonnement de la Ville de Villefranche-sur-Saône.

La **DRAC** a accordé une subvention de 50 000 €, dont 24 000 € pour les actions et 26 000 € pour le poste de responsable du service (deuxième année consécutive pour ce poste).

Le service a présenté les actions du label durant l'Assemblée Générale de la **Fédération Patrimoine des Pierres dorées** en juin; la Présidente de l'association a mis à disposition ses fonds photographiques pour les deux dossiers thématiques du service. La responsable du service a participé à la commission d'homologation pour la commune de **Ternand** organisée par l'association **Petites cités de caractère**.



Parcours nature à Theizé

Le Pays d'art et d'histoire a poursuivi **sa démarche d'ouverture aux communes du Beaujolais situées en dehors du territoire labellisé**, avec pour les dossiers thématiques la présentation du patrimoine médiéval d'Avenas, Beaujeu et Belleville, et de réalisations architecturales récentes à Belleville, Cublize, Joux, Monsols, Ronno et Tarare. Des objets liés aux conscripts ont été prêtés à la **Maison du terroir beaujolais** à Beaujeu.

EXPOSITIONS TEMPORAIRES ET PUBLICATIONS ASSOCIÉES

En 2021 les actions du Pays d'art et d'histoire prolongent le travail initié par le service depuis 2017 et s'inscrivent dans **la synergie avec plusieurs démarches**:

➤ Les Dossiers thématiques *Patrimoine médiéval et néogothique et Architecture et urbanisme du 19e siècle à aujourd'hui* sont le fruit du **diagnostic des communes** mené par le service en 2017. Ils complètent les 54 fiches communales éditées en 2019 avec l'aide des communes et de 32 associations.

➤ L'exposition *La clef des champs - Moments suspendus dans le Beaujolais, de 1850 à nos jours*, s'inscrit dans la **démarche de sensibilisation des publics à la qualité des paysages**, menée à différentes échelles: charte sur la qualité du cadre de vie de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres dorées réalisée par le CAUE Rhône Métropole, élaboration d'un nouveau Plan Local d'Urbanisme Intercommunal pour les 18 communes de la Communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône, *Plan Paysage Beaujolais 2019-2021* conduit par le Syndicat mixte du Beaujolais pour 61 communes (coteaux viticoles).

➤ L'exposition *Miroirs - petit choux et papillotes* complète l'exposition « *L'ombre et la lumière - l'empreinte des femmes dans le Beaujolais du 15e siècle à nos jours* » présentée au musée du prieuré à Salles-Arbuissonnas en 2020.



Exposition Miroirs - petit choux et papillotes à la Maison du patrimoine graphisme: Perluette et Beau Fixe

L'exposition propose un regard contemporain sur les **lettres ou mémoires écrits par cinq femmes nées entre 1746 et 1766 et liées au Beaujolais**: Marie-Thérèse Françoise Bottu de la Barmondière, qui transmet son domaine caladois de Mongré aux jésuites en 1842, Manon Roland (Maison Roland à Villefranche-sur-Saône et Clos de la Platière à Theizé), Madgeleine Morand de Jouffrey (château de Machy à Chasselay), Madame de Genlis (chapitre de chanoinesses d'Alix), Madame de Ruffey (chapitre de chanoinesses de Salles). Après une contextualisation présentant les liens entre le Beaujolais et Lyon, plusieurs thèmes sont développés autour d'une scénographie visant à restituer l'atmosphère raffinée liée à ces femmes: Paraître, Se dévoiler, Apprendre, Garder le cap, S'évader. Le dossier thématique *Miroirs* prolonge l'exposition en mettant à l'hon-

neur plusieurs savoir-faire liés à l'art de vivre aux 18e et 19e siècles: ferronnerie, indiennes, tapissier d'ameublement, illustration botanique.

L'exposition *La clef des champs - Moments suspendus dans le Beaujolais, de 1850 à nos jours*, présentée au château de Rochebonne à Theizé du 9 au 31 octobre 2021, est dédiée à la partie rurale et montagnarde du Pays d'art et d'histoire, qui offre aujourd'hui un cadre de vie attractif en lien avec la qualité de ses paysages. Plus de 35 000 personnes vivent dans des communes de moins de 2 000 habitants, soit 29 % de la population du Pays d'art et d'histoire. Dans ce « paysage profondément humanisé » selon les mots de l'historien Gilbert Garrier, hameaux et bourgs s'inscrivent dans un maillage très dense. Des années 1850 à l'entre-deux Guerres, le photographe **Louis Malatier** nous plonge dans une époque contrastée, entre innovations et retards, moments de loisirs des citadins, labeur des paysans et crises traversées par les viticulteurs. Installé à Villefranche en 1945, **Daniel Chantreau** dessine du-



Exposition *La clef des champs* au château de Rochebonne (Theizé) - graphisme : PhaSme

rant son temps libre des bourgs et hameaux paisibles, à l'abri des métamorphoses des Trente Glorieuses et des années 1980. En 2021 **Philippe Hervouet**, photographe professionnel basé en Haute-Loire, invite à la contemplation des panoramas du Beaujolais et d'un herbier singulier.



BILAN QUANTITATIF DES PUBLICS ACCUEILLIS EN 2021

En raison de la crise sanitaire l'accueil des publics et les visites ont eu lieu sur une période restreinte, à partir du 19 mai 2021.

	Nombre de participants aux visites guidées	Nombre de visiteurs individuels pour les expositions temporaires
Accueil des jeunes du Service National Universel	120	-
Public scolaire	201	-
Exposition <i>Miroirs</i> , Musée des conscrits à la Maison du patrimoine, Démonstration d'Aude Flory, Villefranche-sur-Saône	80	697 avec une fréquentation moyenne de 10 personnes par après-midi
Apothicaire de l'ancien hôtel-Dieu caladois hors JEP et public scolaire	54	-
Visites guidées des Journées européennes du patrimoine (JEP) à Villefranche-sur-Saône, Vaux et Theizé	90	-
Balade contemporaine à Villefranche-sur-Saône	6	-
Exposition <i>La clef des champs</i> à Theizé (9 au 31 octobre 2021)	-	659 visiteurs avec une fréquentation moyenne de 37 personnes par après-midi
Exposition <i>L'ombre et la lumière: visioconférence et 3 visites</i> à Salles et Jassans-Riottier	36	60
Visites guidées payantes (Destination Beaujolais) à Vaux-en-Beaujolais, Salles-Arbussonnas, Villefranche-sur-Saône, Oingt et Theizé	329 visiteurs individuels 890 visiteurs en groupes total: 1 219 visiteurs	-
TOTAUX	1 806	1 416

La provenance géographique des visiteurs se répartit ainsi:

	Pays d'art et d'histoire	Autres communes de la région Auvergne Rhône-Alpes	Reste de la France	Etranger
Maison du Patrimoine	50 %	23 %	22 %	5 %
<i>La clef des Champs</i>	55 %	27 %	15 %	4 %

Le service a répondu aux demandes de 12 structures concernant la mise à disposition de photographies ou de documents numérisés et/ou le prêt d'objets.



BEAUJOLAIS PIERRES D'ORÉES

communauté de communes

Domaine des Communes
1277, route des Crêtes | 69480 Anse
Tél. 0474670025
contact@cc-pierresdorees.com
www.cc-pierresdorees.com